



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

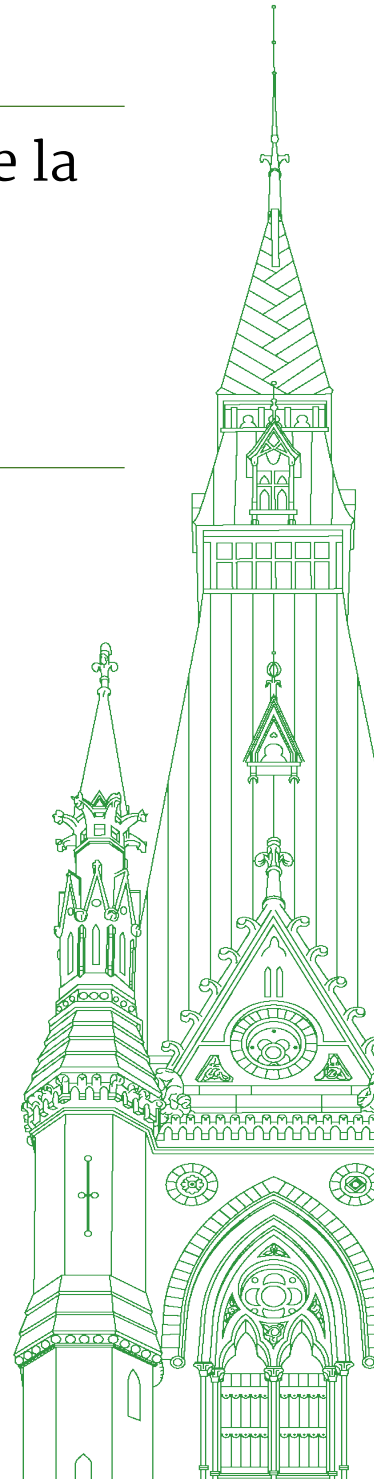
Comité permanent de la science et de la recherche

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 004

Le lundi 22 septembre 2025

Présidente : Salma Zahid



Comité permanent de la science et de la recherche

Le lundi 22 septembre 2025

• (1100)

[Traduction]

La présidente (Salma Zahid (Scarborough-Centre—Don Valley-Est, Lib.)): La séance est ouverte. Bienvenue à la quatrième réunion du Comité permanent de la science et de la recherche.

Conformément à la motion adoptée le 18 juin, le Comité se réunit pour étudier l'impact des critères d'attribution du financement fédéral sur l'excellence de la recherche au Canada.

La réunion d'aujourd'hui se déroule sous forme hybride, conformément au Règlement. Des députés sont présents dans la salle et d'autres participent à distance au moyen de l'application Zoom.

Avant de poursuivre, je demande à tous les participants en personne de consulter les lignes directrices figurant sur les cartes qui se trouvent sur la table. Ces mesures sont en place pour aider à prévenir les incidents audio et les effets larsen en vue de protéger la santé et la sécurité de tous les participants, y compris nos formidables interprètes. Vous remarquerez également sur la carte un code QR qui renvoie à une courte vidéo de sensibilisation.

J'aimerais faire quelques observations à l'intention des témoins et des membres du Comité. Veuillez attendre que je vous nomme avant de prendre la parole. Pour ceux qui participent par vidéoconférence, cliquez sur l'icône du microphone pour activer votre micro, et veuillez vous mettre en sourdine lorsque vous ne parlez pas. Pour ceux qui sont sur Zoom, au bas de votre écran, vous pouvez sélectionner le canal approprié pour l'interprétation: le parquet, l'anglais ou le français. Ceux et celles qui sont dans la salle peuvent utiliser l'oreillette et sélectionner le canal désiré. Je vous rappelle que tous les commentaires doivent être adressés à la présidence. Pour les députés présents dans la salle, si vous souhaitez prendre la parole, veuillez lever la main. Sur Zoom, veuillez utiliser la fonction « Lever la main ». Le greffier et moi-même ferons de notre mieux pour gérer l'ordre des interventions, et nous vous remercions de votre patience et de votre compréhension à cet égard.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à nos témoins d'aujourd'hui. Nous accueillons Mme Wendy Cukier, professeure d'entrepreneuriat et de stratégie à la Ted Rogers School of Management et directrice académique du Diversity Institute; M. Christopher Dummitt, professeur d'études canadiennes à l'Université Trent, qui se joint à nous par vidéoconférence; M. Yves Gingras, directeur scientifique de l'Observatoire des sciences et des technologies de l'Université du Québec à Montréal; et M. Mahadeo Sukhai, chef de l'exploitation et directeur scientifique en chef, IDEA-STEM Consulting Incorporated.

Je demande aux députés qui s'adresseront aux témoins de bien vouloir d'abord se présenter.

Nous allons entendre en premier lieu M. Mahadeo Sukhai.

Monsieur Sukhai, vous avez cinq minutes pour nous faire part de vos observations préliminaires. À vous la parole.

Mahadeo Sukhai (chef des opérations et directeur scientifique, IDEA-STEM Consulting Inc.): Merci beaucoup, madame la présidente.

Bonjour, mesdames et messieurs les membres du Comité. Je vous remercie de m'avoir invité à prendre la parole devant vous.

Le financement fédéral de la recherche joue un rôle essentiel dans le soutien de la science, de la technologie, de l'innovation et de la recherche au Canada, dans l'édification de notre pays et dans son positionnement sur l'échiquier mondial. J'espère que nous sommes tous d'accord pour dire que le financement de la recherche devrait être attribué aux initiatives offrant les meilleures possibilités d'élargir les connaissances humaines, d'améliorer notre compréhension du monde, de notre société et des liens qui les unissent ou de nous procurer d'importants avantages.

Je suis un scientifique, un chercheur, un stratège en matière d'accessibilité et d'inclusion et un leader d'opinion dont la perspective s'appuie sur une vaste expérience personnelle et professionnelle. Je suis généticien et je possède une expertise en génomique, en thérapie expérimentale, en diagnostic, en démographie et en recherche sur la santé publique. J'ai dirigé des recherches sur l'accessibilité à l'enseignement supérieur et à l'emploi, sur l'accessibilité aux domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STIM), sur la recherche et la formation en la matière, ainsi que sur les cultures organisationnelles et systémiques d'accessibilité et d'inclusion.

Aujourd'hui, je suis chef de l'exploitation et directeur scientifique en chef de IDEA-STEM, une organisation vouée à l'inclusion et à la participation des personnes handicapées dans les domaines des STIM et de l'éducation, de la recherche et des carrières en soins de santé.

Je veux recadrer le discours sur l'importance de l'inclusion, de la diversité, de l'équité et de l'accessibilité en sciences et en recherche.

Imaginez un instant un instrument médical qui permet de sauver des vies, mais dont l'utilisation n'est pas certifiée sans danger pour des millions de Canadiens parce que les scientifiques qui l'ont mis au point n'ont pas été en mesure de réaliser un sondage accessible aux personnes handicapées. Imaginez une étude susceptible d'influer fortement sur la politique concernant le vieillissement chez soi, mais dont la structure empêche la communauté censée en bénéficier d'y participer. Imaginez un variant génétique nocif pour un patient atteint de cancer dont la classification est erronée parce que nous ne recueillons pas de données essentielles sur le patient ou parce que l'ensemble de données sur la population de référence prend en compte le mauvais segment ethnique ou géographique. Imaginez une étude pour évaluer l'impact de la COVID-19 sur les expériences professionnelles, mais ne permettant pas d'en apprendre davantage sur les travailleurs handicapés parce que personne n'a posé la question pour le dépistage des incapacités.

Ce ne sont ni des scénarios hypothétiques ni des occurrences rares. Au cours de ma carrière, j'ai été à même d'observer chacune de ces situations sous une forme ou une autre, et tout cela aurait pu être évité.

Dans une demande de subvention de recherche, on indique les questions examinées, la justification, les avantages possibles, les hypothèses, les approches, les méthodes et les résultats escomptés. On réfléchit aux imprévus, aux limites, aux sources de préjugés et aux prochaines étapes envisageables. Chaque élément fait partie du cycle de vie de la recherche. Les propositions de recherche sur des êtres humains sont évaluées par des groupes chargés d'octroyer les bourses et par des comités d'éthique, une étape cruciale dans la détermination de l'excellence en recherche et dans le choix des avenues de recherche à financer.

Mais si je vous disais que les scénarios réels que j'ai décrits ont fait l'objet d'un examen éthique et d'une évaluation en prévision d'un financement et ont abouti à une approbation? Cela m'indique qu'à plusieurs étapes du cycle de vie de la recherche, des modes de défaillance affectant ces projets n'ont pas été relevés par les chercheurs, les comités d'éthique ou les groupes de financement. Il est probable que les différents intervenants ne pouvaient pas savoir ce qui leur échappait et qu'ils n'ont pas pensé à demander l'aide de qui que ce soit, ou encore que quelqu'un a soulevé la possibilité de limiter la portée des projets en raison de ces modes de défaillance, mais que son point de vue a été rejeté.

L'application des principes d'inclusion, de diversité, d'équité et d'accessibilité tout au long du cycle de vie de la recherche au moyen de questions rationnelles portant à réflexion sur ces modes de défaillance aurait permis d'éviter chacun des scénarios que j'ai décrits. Le fait de pouvoir compter sur une diversité d'expériences vécues, de perspectives et de façons de penser au sein de l'équipe et sur un environnement où ces voix sont entendues et encouragées à s'exprimer aurait également permis de le faire. L'accès à divers points de vue au sein des groupes de financement et des comités d'éthique aurait produit le même résultat.

L'excellence en recherche n'est peut-être donc pas uniquement liée au caractère novateur des idées et des approches mises de l'avant. Cela dépend aussi de la façon dont ces approches sont mises en œuvre et de la mesure dans laquelle on parvient à anticiper et enrayer les sources de préjugés, ainsi que de la complémentarité des compétences, des caractéristiques et des perspectives mises à contribution. Il n'est pas nécessairement utile de demander que les propositions de recherche soient assorties de plans pour l'équité, la

diversité et l'inclusion, car ce n'est pas forcément ce qui est en cause ici. Il s'agit en fait de déterminer comment mener les recherches avec un maximum de qualité et de rigueur. L'équité est essentielle à l'excellence, et une démarche scientifique inclusive est tout simplement meilleure.

• (1105)

Par conséquent, nous devons rendre obligatoire l'intégration de mécanismes inclusifs dans les projets de recherche, faire en sorte que les sources de préjugés puissent être repérées et neutralisées dans toute la mesure du possible, et revoir nos cadres d'évaluation de la recherche pour nous assurer qu'ils tiennent suffisamment compte de l'exigence d'inclusivité. Nous devons intégrer une formation sur les répercussions éthiques et sociétales et une formation en recherche inclusive dans nos programmes d'études de premier cycle et de deuxième cycle; investir dans des programmes de cheminement ciblés pour renforcer l'écosystème de recherche; et évaluer rigoureusement les initiatives en matière d'équité, de diversité et d'inclusion pour nous assurer qu'elles peuvent contribuer à favoriser l'excellence en recherche.

Je souligne encore une fois que l'équité et l'excellence ne sont pas incompatibles. Ces deux notions se renforcent mutuellement. J'exhorte le Comité à augmenter, plutôt que restreindre, l'importance accordée à l'équité, à la diversité et à l'inclusion dans les critères de financement de la recherche afin de veiller à ce que la science canadienne demeure concurrentielle à l'échelle mondiale, fondée sur des principes éthiques et responsable du point de vue social.

IDEA-STEM est prête à travailler...

La présidente: Puis-je vous demander de conclure? Votre temps est écoulé.

Mahadeo Sukhai: IDEA-STEM est prête à travailler avec vous et avec l'écosystème de recherche en fournissant d'autres données probantes, une expertise concrète et des orientations stratégiques.

Merci.

La présidente: Merci.

Nous allons maintenant entendre M. Christopher Dummitt, professeur d'études canadiennes à l'Université Trent. Il se joint à nous par vidéoconférence.

Monsieur Dummitt, vous avez cinq minutes. À vous la parole.

• (1110)

Christopher Dummitt (professeur, Études canadiennes, Trent University, à titre personnel): Merci beaucoup.

Je suis très honoré d'être des vôtres aujourd'hui. J'étais heureux de pouvoir comparaître devant le Comité à la fin de novembre dernier, et je suis ravi d'être de retour.

Je pense que vous souhaitez surtout que je vous parle d'un sondage et d'un rapport que j'ai réalisés l'an dernier avec un spécialiste des données, Zachary Patterson, de l'Université Concordia. Nous avons alors sondé les opinions politiques de professeurs des différentes régions du pays et leurs attitudes à l'égard des questions de liberté universitaire et de diversité. Nous avons produit un rapport à partir de ce sondage.

Notre principale constatation est que les organismes fédéraux de recherche et de financement ne prennent pas en considération le plus important problème lié à la diversité dans le secteur de l'enseignement supérieur. Ce problème est celui de la diversité des points de vue. Certains pourraient y voir une déclaration partisane, mais je tiens à souligner que ce n'est qu'une description fidèle de la réalité constatée à la lumière des données collectées. En examinant les tendances de vote des professeurs, au regard des élections de 2021, notre sondage a révélé que pas moins de 76 % d'entre eux ont voté pour le NPD ou le Parti libéral. Seulement 7,6 % ont voté pour le Parti conservateur. Lorsque nous avons interrogé les professeurs sur leurs croyances politiques autodéclarées, 88 % d'entre eux ont indiqué qu'ils étaient de gauche. Bien entendu, la situation est très différente de celle de la population en général. Je tiens à dire au Comité que si l'on notait un résultat ou un déséquilibre semblable pour toute autre mesure de la diversité, ce serait considéré comme une crise nationale.

Il pourrait être tentant de balayer ce problème du revers de la main en disant qu'il ne concerne que les universitaires conservateurs. Même s'il est indéniable que nous avons été à même de constater beaucoup de cas d'autocensure de la part d'universitaires qui étaient nombreux à s'inquiéter pour leur carrière, je tiens à souligner que nous avons également eu droit à des témoignages d'universitaires centristes et même progressistes qui se distinguaient de leurs collègues à l'égard de certains types d'enjeux, mais qui ont également signalé qu'il s'agissait d'un problème majeur. Je veux aussi vous dire que le problème du manque de diversité des points de vue dans nos universités nuit à la mission fondamentale des universités elles-mêmes en jetant le discrédit sur cette mission.

Comment ce problème se manifeste-t-il exactement? Cela réduit l'efficacité de l'examen par les pairs qui exige l'analyse par les meilleurs experts qui soient d'affirmations censées correspondre à la vérité et aux connaissances admises. Si nous excluons tout un éventail de points de vue de cet examen par les pairs, cela devient vraiment problématique. Qu'il s'agisse de débats politiques en direct sur le logement, la toxicomanie ou la criminalité, ou simplement de questions sur l'histoire et la littérature canadiennes, c'est un problème majeur. Je demanderais aux membres du Comité de réfléchir à ce qu'ils diraient d'une recherche issue d'une population d'universitaires qui penseraient tous comme ceux du Cato Institute, par exemple, ou d'un groupe de réflexion MAGA comme l'America First Policy Institute. Vous fieriez-vous à cette recherche? Je dirais bien sûr que vous ne le feriez pas et que vous auriez raison.

Pour les membres de la minorité politique dans les universités, notre rapport a révélé des problèmes assez importants. Il y avait un taux élevé d'autocensure — autrement dit, on évite d'aborder certaines questions et d'effectuer des recherches sur ces sujets. Près de la moitié des universitaires conservateurs ont déclaré qu'ils avaient peur que leurs collègues sachent qu'ils étaient conservateurs. C'est évidemment un problème de taille.

Il y a également la polarisation des groupes qui pose problème. Au sein des communautés dont les membres sont enclins à penser tous de la même manière, qu'il s'agisse de jurys ou du milieu universitaire, — même s'ils arrivent avec des points de vue plus modérés — l'absence d'intervenants remettant en question ces idées tend à faire pencher l'opinion générale du groupe vers une position bien précise. Ainsi, on risque de se radicaliser davantage que chacun ne l'aurait fait à son arrivée dans le groupe.

Enfin, je pense que le problème vient du fait que les politiques fédérales actuelles en matière d'équité, de diversité et d'inclusion dans la recherche et dans les chaires de recherche du Canada non seulement ne permettent pas de régler cette question, mais contribuent sans doute à aggraver la situation. L'exigence d'un énoncé relatif à la diversité est un exemple classique de discrimination systématique. C'est une politique qui se veut neutre, mais qui intègre en fait, dans la pratique, des formes de discrimination politique. C'est surtout parce que l'on a en fait tendance à accorder la priorité à certaines versions des principes d'équité, de diversité et d'inclusion, au détriment de certaines autres. Il ne s'agit pas de permettre ou non la discrimination. Il s'agit essentiellement d'éviter les approches sans égard à la race en matière d'équité, de diversité et d'inclusion.

Qui plus est, il arrive souvent que les programmes, de recherche ou autres, qui essaient de cibler certains types de groupes identitaires sont appariés à des lectures beaucoup plus politisées de la situation, ce qui fausse ensuite les décisions de financement de la recherche en faveur de certains points de vue politiques, alors que d'autres sont exclus d'entrée de jeu.

● (1115)

C'est bien évidemment un grave problème. Il suffit de regarder ce qui se passe au sud de la frontière en ce moment pour voir le manque de...

La présidente: Je suis désolée de vous interrompre. Je vous demanderais de conclure puisque votre temps est écoulé.

Christopher Dummitt: Bien sûr.

Comme on le sait, il suffit de regarder au sud de la frontière pour voir quels problèmes majeurs surviennent lorsque l'enseignement supérieur n'a pas la confiance du public et pour voir exactement quelle situation cela peut entraîner.

La présidente: Je suis désolée. Je vais devoir vous arrêter ici.

Nous passons maintenant à Mme Wendy Cukier.

Madame Cukier, vous pouvez débiter. Vous disposez de cinq minutes pour votre déclaration préliminaire.

Wendy Cukier (professeure, Entrepreneuriat et stratégie, Ted Rogers School of Management et directrice académique, Diversity Institute, à titre personnel): Merci beaucoup. Je suis heureuse d'être ici aujourd'hui.

Je suis professeure d'entrepreneuriat et de stratégie. J'ai été vice-rectrice de la recherche et de l'innovation. J'ai siégé à plusieurs comités de sélection à divers niveaux, et je compte 30 ans d'expérience en tant que chercheuse, paire évaluatrice et présidente de nombreux comités.

J'ai trois points à soulever aujourd'hui.

Le premier est que le Canada est en train de changer, et toute recherche sur la population canadienne doit refléter ces changements. Il convient également de souligner que nous avons récemment mené un sondage avec Environics auprès de 5 000 Canadiens d'un bout à l'autre du pays. Cinquante-six pour cent des répondants croient que l'accent qu'on met actuellement sur l'équité, la diversité, l'inclusion et l'accessibilité, ou EDI, est une bonne chose. Vingt-sept pour cent étaient neutres, et seulement 16 % pensaient que c'était une mauvaise chose. Je pense que nous ne devons pas nous laisser influencer par les discours anti-EDI qui nous viennent de l'autre côté de la frontière.

Mon deuxième point est que — et cela confirme bien ce que M. Sukhai a dit — l'excellence en recherche exige une optique d'équité, de diversité et d'inclusion dans la conception et la mise en œuvre des projets de recherche. Autrement, nous mettrons en péril la prospérité, la vie et le bien-être des Canadiens.

Enfin, les grands esprits ne se rencontrent pas, et l'homogénéité mène souvent à la pensée de groupe. Le savoir prend différentes formes, et il faut des traditions, des approches et des méthodes de recherche différentes pour produire de la recherche de qualité. Nous avons aussi besoin d'une diversité de disciplines et de groupes démographiques.

Je n'ai que quelques points à développer à ce sujet, et je présenterai un mémoire écrit par la suite.

Quand je parle de changements dans la population canadienne, j'entends par là qu'un tiers de la main-d'œuvre est maintenant racisée et que 27 % s'identifient comme ayant un handicap. La majorité des diplômés universitaires sont maintenant des femmes. Elles possèdent 20 % des entreprises, sont copropriétaires de 17 % des entreprises, et leurs 20 % d'entreprises injectent 90 milliards de dollars dans l'économie canadienne et représentent environ un million d'emplois. Par conséquent, si on ne tient pas compte du genre dans les stratégies de développement économique, dans l'entrepreneuriat et dans l'innovation, on se retrouve perdant. Nous savons aussi que, de toute évidence, les Autochtones ont des droits constitutionnels, et que les jeunes Autochtones forment le segment de la population qui connaît la croissance la plus rapide. Le Canada, manifestement, est en train de changer.

Mes collègues et moi — et je travaille dans une école de commerce — nous intéressons à la façon dont l'équité, la diversité et l'inclusion soutiennent les objectifs des entreprises. Beaucoup d'entre vous comprennent les sondages, par exemple. Si la recherche par sondage n'est pas ventilée par sexe, par région, par âge et ainsi de suite, elle ne nous donne pas un réel portrait de la situation. Par exemple, nous savons que si, dans la recherche en santé, nous ne ventilons pas les données et nous ne tenons pas compte des différences entre les sexes et la diversité, les stratégies de vaccination contre la COVID entraînent des taux d'infection très élevés pour certains groupes de la population. Certains d'entre vous ont peut-être entendu parler de la recherche de Kwame McKenzie qui a montré que, à Toronto, le taux d'infection de la communauté noire était neuf fois plus élevé que celui de la communauté blanche. Il a fallu une optique d'équité, de diversité et d'inclusion aux stratégies de santé publique pour réduire le taux d'infection à un niveau comparable. Voilà un exemple parfait où l'application d'une optique d'équité, de diversité et d'inclusion en recherche a permis de sauver des vies.

Il y a bien d'autres exemples, qu'il s'agisse de la recherche en génomique ou des systèmes de sécurité automobile. Par exemple, il est devenu évident que les femmes étaient plus susceptibles d'être blessées et tuées sur la route parce que la recherche sur la sécurité automobile se faisait avec des mannequins d'essai de collision masculins.

Fondamentalement, les critères que les IRSC intègrent dans la conception de la recherche sont essentiels, à mon avis, pour mener à l'excellence. Je détiens un doctorat en systèmes d'information. Dans le cas de l'intelligence artificielle, nous constatons que si l'on n'adopte pas une optique sexospécifique et de diversité, on intègre des préjugés et on fait plus de mal que de bien. Je donnerai beaucoup d'exemples à ce sujet lorsque je répondrai aux questions.

Par conséquent, nous savons que la diversité des points de vue est d'une importance cruciale pour la recherche. Lorsqu'on essaie de mobiliser diverses tranches de la population, le fait d'avoir des équipes diversifiées renforce non seulement l'innovation et la multiplicité des perspectives, mais aussi la capacité de mobiliser certains segments de la population.

Nous savons également que la diversité des disciplines est très importante.

● (1120)

L'un des grands échecs du Canada est le fossé entre notre excellence en recherche et notre innovation. Je dirais que ce fossé s'explique par une trop grande importance accordée aux sciences, à la technologie, à l'ingénierie et aux mathématiques, et par une négligence par rapport à...

La présidente: Je suis désolée de vous interrompre. Veuillez...

Wendy Cukier: ... l'innovation. Je serai heureuse d'en parler davantage.

Mes conclusions sont très semblables à celles de M. Sukhai.

Merci.

La présidente: Merci beaucoup.

Nous allons passer à Yves Gingras.

Nous vous écoutons. Vous disposez de cinq minutes pour votre déclaration préliminaire.

[Français]

Yves Gingras (directeur scientifique, Observatoire des sciences et des technologies, Université du Québec à Montréal, à titre personnel): Merci.

Je suis ici pour essayer de fournir des réponses aux questions soulevées par le thème de votre étude sur l'impact des critères de financement sur l'excellence de la recherche. Ce thème comprend deux expressions clés: les critères de financement et l'excellence de la recherche.

Je travaille depuis 40 ans à l'intersection — c'est un mot à la mode — de la sociologie des sciences, de l'évaluation de la recherche et de la transformation des universités. J'ai donc analysé systématiquement comment fonctionne la recherche. Il ne s'agit pas de la manière dont je voudrais qu'elle fonctionne, mais de la manière dont les choses se font dans la réalité. Alors, qu'est-ce que la recherche scientifique?

Ensuite, si on se demande quel est le lien entre les critères de financement et l'excellence, il faut se demander quel est le problème actuel. Or, quelle est la mission des trois organismes subventionnaires? Comme ils le disent eux-mêmes sur leurs sites Web, leur mission est de financer des bourses de deuxième et de troisième cycle. Il est également question de financer des travaux « innovateurs » de « calibre mondial » qui débouchent sur des « percées scientifiques ». On trouve ces mots sur le site Web respectif des trois organismes subventionnaires. Il s'agit aussi de former des chercheurs. Voilà donc leur mission.

Le problème d'aujourd'hui est bien connu dans le domaine de la théorie des organisations depuis les années 1960. C'est ce qu'on appelle, en anglais, « *goal displacement* », soit le « détournement de mission ». On a observé que la mission des organismes subventionnaires, jusqu'aux années 1980 et 1990, était de subventionner les chercheurs. Puis, on leur a dit, comme on vient de l'entendre, qu'ils devaient désormais avoir une autre mission, celle qu'on appelle par un terme jamais défini, soit EDI, c'est-à-dire « équité, diversité, inclusion ». Le terme évoque aussi les questions d'égalité sociale et de justice sociale. C'est légitime, mais c'est une autre mission.

Pour mieux comprendre l'effet pervers du mélange des missions, je vais donner un exemple très simple. Dans un gouvernement, il y a plusieurs ministères, y compris un ministère de l'environnement et un ministère de l'industrie. Si on demande au ministère de l'Industrie d'être, en même temps, le ministère de l'Environnement, il ne pourra plus rien faire, parce qu'il va être pris avec deux missions contradictoires. C'est pour cela que le ministère de l'Environnement fait son travail d'un côté, et que le ministère de l'Industrie fait son travail de l'autre. Ensuite, le gouvernement, dans sa sagesse, peut décider de donner raison aux études du ministère de l'Environnement, par exemple. Par contre, si on met les deux missions dans une même organisation, ça va échouer, c'est bien connu.

On se creuse donc la tête en disant qu'il faut ajouter de l'EDI. Ce qu'on vient d'entendre et ce qu'on a entendu pendant trois semaines, c'est ce que j'appelle des affirmations. On dit que l'EDI, c'est bien. Toutefois, on comprend mal la méthodologie. Tout chercheur universitaire sait très bien que, si la méthodologie est biaisée, par exemple si un échantillon ne comprend pas de femmes, c'est évident que les résultats seront erronés. On n'a pas inventé ça dans les années 1990. La méthodologie est évaluée par des chercheurs depuis les premières subventions fédérales et la création, en 1916, du Conseil national de recherches du Canada.

Bref, tout critère de financement externe ne peut que diminuer ce qu'on appelle l'excellence. Maintenant, qu'est-ce que l'excellence? Comment atteindre l'excellence? Il est facile de démontrer que l'excellence est une tautologie. J'ai transmis un document au Comité à ce sujet. En effet, l'excellence est ce qu'on détermine comme étant excellent. Au Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, le CRSNG, 70 % des chercheurs ont une subvention et sont excellents. Aux Instituts de recherche en santé du Canada, les IRSC, c'est plutôt 15 % des chercheurs qui ont une subvention et ils sont excellents. Aucun professeur d'université n'est embauché parce qu'il est médiocre. Tous les recteurs se disent donc que leurs professeurs sont excellents, parce qu'ils sont professeurs d'université.

Alors, il faut arrêter de tout mêler et se demander quelle doit être la mission des organismes subventionnaires. Leur mission devrait être de subventionner les chercheurs universitaires qui sont embauchés par les universités. S'ils sont embauchés, c'est qu'ils sont probablement excellents. Cessons de nous baser sur des choses abstraites et faisons des études empiriques. Pour cela, il nous faut les données du CRSNG et des IRSC sur les taux de réussite et les taux d'échec. Or ces données ne nous sont pas données au nom de la protection de la vie privée, alors que le CRSH, soit le Conseil de recherches en sciences humaines, a donné ces données à un grand chercheur, M. Julien Larregue, qui va vous présenter ses résultats dans une heure.

• (1125)

En somme, si on veut avoir des critères de financement, il faut que ces critères soient axés sur les besoins financiers. Si on veut en-

courager des filles ou des Autochtones à devenir professeurs, il faut leur donner des écoles et les amener au collège et à l'université. Ça va prendre 20 ans pour qu'ils deviennent professeurs. Il ne faut pas croire que le corps professoral d'aujourd'hui va représenter la population.

[Traduction]

La présidente: Pouvez-vous conclure, s'il vous plaît?

[Français]

Yves Gingras: Toute la population n'est pas à l'université. Il faut donc encourager les gens à l'université, mais il ne faut pas confondre la recherche actuelle avec ce qu'elle devrait être dans l'avenir.

Alors, revenons aux concepts et à leur sens.

Merci.

[Traduction]

La présidente: Merci beaucoup à tous les témoins. Nous allons maintenant commencer notre première série de questions avec M. Baldinelli, qui dispose de six minutes.

Veuillez débiter.

Tony Baldinelli (Niagara Falls—Niagara-on-the-Lake, PCC): Merci, madame la présidente, et merci aux témoins d'être parmi nous ce matin.

J'aimerais revenir sur un commentaire qui a été fait sur la volonté d'éviter d'intégrer des préjugés. Monsieur Dummitt, je vais poursuivre avec vous. Vous avez parlé de l'importance cruciale du système d'examen par les pairs.

Lors de votre comparution le 28 novembre 2024, vous avez dit que « les organismes de financement fédéraux, les organismes de recherche fédéraux et le programme de recherche du Canada ignorent actuellement le problème de diversité le plus important et le plus flagrant dans l'enseignement supérieur, à savoir la diversité des points de vue. » Vous avez ensuite dit: « Je pense que le manque de diversité des points de vue nuit considérablement à l'objectif de l'enseignement supérieur, que je soutiens fermement. »

Comment la diversité de points de vue peut-elle améliorer l'excellence en recherche au Canada?

Christopher Dummitt: Je suppose que mes propos rejoignent ceux du premier et du troisième témoins, à savoir qu'un examen par les pairs optimal se fait par un large éventail d'experts qui évaluent les recherches pour ce qu'elles sont. La situation est grave si les points de vue ne sont pas diversifiés, car l'analyse des recherches n'est donc ni adéquate ni exhaustive.

Dans les faits, les examens par les pairs ne sont pas optimaux à l'heure actuelle dans le milieu universitaire. Le Programme des chaires de recherche du Canada et les organismes de financement fédéraux ignorent essentiellement la réalité, à savoir que les pairs évaluateurs et les chercheurs universitaires forment un groupe loin d'être représentatif. Pour autant que je sache, les organisations ne réfléchissent même pas au problème.

Deuxièmement, comme je le disais dans la deuxième moitié de ma déclaration liminaire, les pratiques actuelles de financement selon l'IDE aggravent ce déséquilibre de points de vue politiques.

Tony Baldinelli: Je vais citer un autre passage de votre témoignage précédent parce que, malheureusement, cette journée-là, de nombreux problèmes techniques nous ont fait rater beaucoup de commentaires à certains moments. Je voulais y revenir, parce que j'ai trouvé votre réflexion très intéressante. Lors de cette autre comparaison, vous avez cité John Stuart Mill, qui a dit: « Celui qui ne connaît que sa [...] version de l'affaire ne sait [...] pas grand-chose. »

À votre connaissance, la diversité de points de vue est-elle actuellement un critère de financement fédéral de la recherche pour les trois conseils subventionnaires?

Christopher Dummitt: Je ne pense pas. Ce critère n'est pas mentionné. Peut-être que certains pourraient le discerner dans leur interprétation. Ce n'est certainement pas un critère qui figure dans les documents de formation que j'ai vus. Lorsque les groupes d'experts déterminent qui évaluera les recherches, ils ne semblent pas en tenir compte. En outre, ce n'est pas un critère qui est promu par le Programme des chaires de recherche du Canada ou les organismes de financement fédéraux, malgré le fait que, comme nos recherches le montrent, le manque de diversité politique en enseignement supérieur est pire que dans presque tous les autres groupes pour lesquels les organismes de financement fédéraux ont des données.

Tony Baldinelli: Lors de cette réunion, M. Eric Kaufmann a également comparu, et il a proposé une solution. Il a dit:

J'aimerais que les conseils prennent les devants et adoptent une approche fondée sur le mérite sans égard à la race. Qu'ils suppriment les critères politiques comme les énoncés obligatoires sur la diversité. Ce ne sont pas des valeurs universelles qui font consensus. Ce sont des valeurs partisans, et chaque sondage révélera un grand écart sur ces questions en fonction des allégeances politiques.

J'aimerais savoir ce que vous en pensez.

• (1130)

Christopher Dummitt: Je tiens à souligner qu'à mon avis, selon le fonctionnement actuel des choses, nous sommes faces à un faux choix. Pour être de qualité — et je suis d'accord avec les autres témoins à ce sujet —, la conception de la recherche doit tenir compte de la diversité de la population et des diverses façons dont la recherche influera sur divers segments de la population. C'est un faux choix entre la présence et l'absence d'EDI. Il faut en tenir compte dans la conception de la recherche, mais les organismes doivent être conscients du fait que la façon dont les politiques actuelles sont rédigées donne lieu à une interprétation partisane de ce que signifie l'EDI dans la pratique.

Tony Baldinelli: Vous avez raison à ce sujet.

Lors de la réunion du 28 novembre, nous avons aussi entendu Jeremy Kerr, qui a parlé de la diversité des points de vue, ou des contextes divers. Cela ne veut pas dire que ce n'est pas important. Il a dit: « [...] lorsque je cherche à inclure des gens dans mon groupe de recherche, la dernière chose que je veux, c'est de faire en sorte que tout le monde soit d'accord avec moi. »

C'est très important. Lorsqu'on pense à la diversité des points de vue et à ces projets, n'êtes-vous pas de cet avis?

Christopher Dummitt: Je crois qu'il faut avoir un tel objectif, tout à fait. Le problème se trouve en partie dans le vecteur: la population de professeurs est tellement biaisée qu'il faudrait revisiter le système au complet pour veiller à ce qu'un éventail plus représentatif de Canadiens soient embauchés à titre d'experts et de professeurs dans le système d'éducation supérieure.

Tony Baldinelli: À ce sujet, et ce sera ma dernière question, vous avez dit, lors de votre précédent témoignage, que les politiques d'EDI punissaient souvent les petits établissements et les régions sous-représentées. Pouvez-vous nous en dire plus à ce sujet?

Christopher Dummitt: J'essaie de me rappeler ce que j'ai dit. Vous m'excuserez si je n'arrive pas à m'en souvenir exactement.

Le programme des CRC demande aux universités — comme la mienne, l'Université Trent — que la population des chaires de recherche représente la population canadienne. Par exemple, la ville de Peterborough — qui est de plus en plus diversifiée — est très différente de la ville de Toronto. La communauté y est différente d'ailleurs. Je crois que les gens qui veulent y vivre sont différents de ceux qui vivent dans d'autres régions. Si les critères sont appliqués de façon uniforme à l'échelle nationale, cela nuit aux communautés qui ne suivent pas les tendances plus générales. C'est peut-être à cela que je faisais référence.

Tony Baldinelli: Merci.

La présidente: Nous allons maintenant entendre Mme Jaczek, qui dispose de six minutes. Allez-y.

L'hon. Helena Jaczek (Markham—Stouffville, Lib.): Merci beaucoup, madame la présidente.

Je remercie tous les témoins d'être avec nous.

D'après vos témoignages, je comprends que vous vous entendez sur le caractère utile de l'EDI dans la conception des études qui sont proposées. Nous avons aussi entendu des commentaires sur la façon dont la composition des équipes doit refléter la diversité de la population canadienne.

Vous avez tous entendu les commentaires de M. Dummitt sur les opinions politiques des chercheurs et des universitaires en général, et sur son souhait, en quelque sorte, de rééquilibrer ce point de vue particulier afin qu'il soit plus conservateur en ce qui a trait à l'EDI.

Monsieur Sukhai, que répondez-vous à cette proposition?

Mahadeo Sukhai: En premier lieu, je dirais que les points de vue peuvent englober toutes sortes de choses. Ils peuvent avoir trait à la diversité des modes de pensée et aux personnes neurodivergentes, par exemple. Cela comprend la diversité des opinions, des points de vue et, oui, pour revenir au point soulevé par M. Dummitt, à la diversité en matière de politique.

Je crois que nous devons réfléchir à la relation de cause à effet. Sommes-nous dans un monde où une personne plus susceptible de voter à gauche fréquente un établissement postsecondaire pour suivre une formation universitaire et intégrer ce milieu, ou sommes-nous dans un monde où les études postsecondaires et les expériences de vie façonnent certaines de nos perspectives dans ces domaines? Si c'est la première option, alors il faut discuter de la façon d'équilibrer la conversation et les points de vue. Si nous vivons dans un monde où nos expériences de vie façonnent nos points de vue, alors, comme on le dirait dans le milieu des sciences, cela pourrait être beaucoup plus difficile à contrôler; n'est-ce pas?

Je pense que dans toute forme de travail, il faut reconnaître qu'il s'agit d'une question de diversité, et qu'il faut tenir compte de cette diversité dans notre documentation lorsque nous réfléchissons au travail que nous faisons parce qu'il est tout à fait possible, comme l'a dit M. Dummitt, que les opinions politiques donnent lieu à un parti pris. Cela nous amène à un point de vue, qui doit être établi et faire l'objet de discussions.

Je pourrais répondre à la question en disant que ce dont nous avons besoin, c'est de la transparence des points de vue et des perspectives, et que nous devons créer un monde où cette transparence est la bienvenue et est acceptable. Cela nous ramène aux mesures que nous devons prendre pour bâtir une équipe inclusive.

● (1135)

L'hon. Helena Jaczek: Je vous remercie d'utiliser le terme « transparence », parce que nous avons entendu dire que les chercheurs utilisaient des mots à la mode dans leurs demandes afin de répondre aux exigences en matière d'EDI.

Madame Cukier, comment peut-on faire la part des choses entre le recours à des mots à la mode par opposition à une approche authentique visant à tenir compte de l'EDI?

Wendy Cukier: Je ne le dirais peut-être pas exactement comme cela. J'ai examiné suffisamment de demandes pour savoir que la rédaction de propositions peut parfois ressembler à un spectacle. Comme vous l'avez dit, les demandeurs savent que nous allons tenir compte de l'EDI, alors ils peuvent inventer toutes sortes de choses au lieu de vraiment examiner les questions et de se demander si la recherche aura une incidence différente sur les femmes, les personnes vivant dans les collectivités rurales, les personnes racisées, les Autochtones et ainsi de suite.

Nous le voyons également dans l'analyse comparative entre les sexes plus au sein du gouvernement. Certains ministères l'ont vraiment adoptée comme un moyen d'améliorer leur service aux Canadiens, tandis que d'autres la considèrent davantage comme une case à cocher. Je pense que c'est une question qu'il faut aborder.

J'aimerais ajouter quelques commentaires sur la question de la diversité au sein du milieu universitaire, parce que je travaille dans une école de commerce et que mon université compte de nombreuses écoles professionnelles. Nous avons une grande école d'ingénierie et une grande école de commerce. Je dirais que la situation est très différente, sur le plan politique, par rapport aux petites universités qui se concentrent sur les arts libéraux, par exemple. Il est très important de reconnaître qu'il y a certaines traditions disciplinaires qui sont probablement aussi liées à certaines des perspectives idéologiques qui façonnent les données probantes.

Cependant, je veux revenir à ma déclaration préliminaire et au fait que la grande majorité des Canadiens croient qu'il est approprié de mettre l'accent sur l'équité, la diversité et l'inclusion, et qu'un très petit pourcentage estime que ce n'est pas le cas.

La présidente: Vous n'avez plus de temps. Merci.

Monsieur Dummitt, vous aviez levé la main.

Christopher Dummitt: J'aimerais apporter une précision. De façon précise, notre recherche...

La présidente: Lorsqu'on vous posera la question, vous pourrez y répondre.

Nous allons maintenant entendre M. Blanchette-Joncas.

Vous disposez de six minutes.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas (Rimouski—La Matapédia, BQ): Merci, madame la présidente.

Je salue les témoins qui sont avec nous aujourd'hui dans le cadre de cette étude.

Mes premières questions s'adresseront à vous, professeur Gingras.

Vous avez montré que l'excellence est une notion essentiellement rhétorique. Pourtant, le fonds Nouvelles frontières en recherche, le Programme des chaires de recherche du Canada et le Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada reposent tous sur ce critère cardinal.

Ne sommes-nous pas devant une tautologie, dans la mesure où ceux qui reçoivent le plus de financement sont dits excellents parce qu'ils ont reçu du financement?

Yves Gingras: Oui, effectivement. Je l'ai dit: l'excellence est une tautologie. Alors, si on veut des critères de financement, il faut rappeler l'aspect démographique lié à la formation des chercheurs. Vous parlez énormément des chaires de recherche du Canada. J'ai moi-même été titulaire d'une chaire de recherche en histoire et sociologie des sciences pendant 14 ans. Bien sûr, j'étais excellent, mais je me permets de vous rappeler que les chaires de recherche supérieures sont destinées aux chercheurs exceptionnels reconnus mondialement et que, pour cela, il faut avoir travaillé pendant 15 ou 20 ans. C'est donc un groupe démographique particulier.

Comme ce n'est pas une question idéologique, mais empirique, je m'exprimerai en termes sociologiques: la probabilité qu'en 2010, une chaire de recherche supérieure... Encore une fois, ce n'est pas un poste de professeur adjoint. Du côté des professeurs adjoints, dans certains domaines, comme la sociologie, la psychologie et l'anthropologie, on a atteint la parité hommes-femmes au cours des années 1990. Cependant, bien sûr, cela prend aussi 20 ans de carrière pour être titulaire d'une chaire de recherche supérieure.

Alors, je trouve que vous avez un discours confus qui confond les choses. Parle-t-on d'un poste de professeur adjoint? Si tel est le cas, cela ne concerne pas le même groupe démographique que les professeurs titulaires, comme moi, qui ai eu une chaire de recherche supérieure, et non une chaire de recherche pour chercheurs émergents.

Bref, ça tourne en rond et les critères sont ceux du comité de sélection. C'est lui qui va décider, par exemple, de donner une chaire de recherche à un chercheur comme moi parce que ses travaux ont été publiés partout dans le monde. Cette personne est alors jugée excellente, mais ceux qui ne l'ont pas eue sont peut-être aussi excellents. Le comité était simplement différent. Certains travaux sociologiques montrent que la probabilité de recevoir une subvention est aléatoire et dépend des comités. Il suffit de changer le comité pour que le résultat soit différent. C'est démontré depuis 40 ans en sociologie.

● (1140)

Maxime Blanchette-Joncas: Professeur Gingras, permettez-moi de poursuivre sur cette confusion.

Quand Ottawa parle désormais d'excellence inclusive, n'est-ce pas un oxymore qui affaiblit la rigueur scientifique en confondant valeurs scientifiques et conformité idéologique?

Yves Gingras: C'est ce que j'ai dit au début de mon exposé. Le but des programmes de subvention, c'est de subventionner les meilleurs chercheurs. Pourquoi dit-on « les meilleurs »? C'est parce qu'on n'a pas assez d'argent pour en donner à tous.

On présuppose que tous les professeurs qui ont été embauchés dans les universités sont assez bons. Chacun a été choisi parmi 30 demandes d'embauche. Si on devait donner de l'argent à tous les chercheurs universitaires, on ne parlerait plus d'excellence. C'est une rhétorique qu'il faut admettre. Puisqu'on a des ressources limitées, on fait des comités, mais il faut admettre que c'est arbitraire.

En Suisse et en Allemagne, des subventions pour des études sont données au moyen d'une loterie. Pour une demande de subvention, on met un nom. Par exemple, Yves Gingras a le numéro 4. On pige un numéro. Si c'est le numéro 5 qui gagne, c'est ainsi et c'est tout. Ça, c'est équitable, parce qu'en matière de probabilité, s'il y a un tiers de femmes et qu'on pige de façon aléatoire, il va y avoir un tiers de femmes subventionnées, et non la moitié. On confond souvent le mot « parité » avec le mot « équité ».

La seule façon mathématique d'atteindre l'équité, c'est de façon aléatoire ou en double aveugle. Par exemple, pour la subvention des projets au CRSNG, si les demandes de subvention sont examinées en double aveugle, on lit le projet sans savoir s'il est soumis par une femme, un Autochtone ou un Noir, par exemple. Ensuite, on peut le trouver excellent et on met une note. Après ça, on regarde si c'est une femme ou un homme. Ainsi, il n'y aurait pas de préjugés. Par contre, si on a le nom à l'avance, il y en a un. Tout ça est démontré par des études de sociologie des sciences depuis 40 ans.

Maxime Blanchette-Joncas: Professeur Gingras, le Canada a signé la Déclaration de San Francisco sur l'évaluation de la recherche, ou DORA, pour réduire l'usage des indicateurs bibliométriques. Pourtant, les comités continuent d'évaluer les projets selon le nombre de publications et de citations et selon le prestige institutionnel.

Cette incohérence ne discrédite-t-elle pas nos organismes de financement?

Yves Gingras: Là, on est dans une rhétorique assez complexe. Les gens qui approuvent la DORA vont dire qu'il faut choisir, par l'entremise du Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada, les gens excellents et reconnus mondialement. Or, comment va-t-on mesurer ça? Ils ne le diront pas. Cependant, les gens du comité, eux, vont dire que, si quelqu'un a publié dans *Nature*, c'est prestigieux. Ne pas vouloir appliquer des critères est donc une forme d'hypocrisie institutionnelle.

J'ai demandé à des gens de faire un test empirique pendant deux ou trois ans en choisissant de façon aléatoire les demandes. Or, ils ne veulent pas le faire, parce qu'ils ont peur de ça. Ils pensent qu'ils ont choisi les meilleurs grâce à des comités qui coûtent cher. Pourtant, au lieu de donner 5 millions de dollars à une soi-disant grande université par l'intermédiaire d'Apogée Canada, ils pourraient donner beaucoup plus d'argent à beaucoup plus de chercheurs beaucoup plus diversifiés.

Je suis en faveur d'une distribution plus large, parce qu'en matière de probabilité, plus il y a de gens différents qui obtiennent des subventions, au lieu que ce soit toujours les mêmes, plus il y a de chances de découvrir des choses différentes.

Maxime Blanchette-Joncas: Vous avez démontré que les indicateurs bibliométriques mesurent la visibilité, et non la valeur

scientifique. Quelle autre solution concrète recommandez-vous pour évaluer la qualité réelle des projets?

Yves Gingras: J'ai siégé à des conseils européens de la recherche. J'ai siégé à tous les comités que le monde peut imaginer, y compris ceux de la Fondation canadienne pour l'innovation. J'ai évalué beaucoup de projets du Programme des chaires de recherche du Canada. Ce sont les comités qui décident, ce n'est pas le président du CRSNG ou du Conseil de recherches en sciences humaines. Les comités sont en effet diversifiés, si on veut employer ce mot qui est maintenant utilisé à toutes les sauces: diversité par-ci, diversité par-là.

Les comités font leur travail. Quand je reçois un dossier, je fais ce que j'appelle une forme de bibliométrie spontanée, ce qui est normal. Si vous voulez être professeur titulaire et que vous n'avez écrit aucun article en cinq ans, vous ne serez pas professeur titulaire. Le but de l'université, c'est de faire avancer la connaissance, et non de représenter la population. Son but, c'est de faire avancer les connaissances et de former des chercheurs pour l'avenir. Dans la mesure où c'est sa mission, j'embauche des gens en fonction de leur CV, mais j'exerce un certain jugement. Par exemple, je tiens compte du fait qu'une personne qui a été malade pendant deux ans n'a pas la même productivité.

• (1145)

[Traduction]

La présidente: Je m'excuse de vous interrompre. Le temps est écoulé.

Nous passons maintenant à notre deuxième série de questions, et nous allons commencer avec M. Ho.

Vous disposez de cinq minutes pour poser vos questions. Allez-y.

Vincent Ho (Richmond Hill-Sud, PCC): Merci, madame la présidente.

Mes questions s'adressent à M. Dummitt.

J'aimerais parler plus particulièrement de la confiance du public. Nous savons que le manque de confiance des Canadiens envers nos institutions publiques augmente avec les années. Cette perte de confiance est liée à la mise en œuvre, au fil des ans, de politiques libérales descendantes. Il n'est donc pas étonnant que la situation se soit aggravée.

L'autre jour, j'ai lu un rapport qui disait que ce sentiment atteindrait un niveau record en 2025. Le manque de confiance du public envers nos institutions a atteint un niveau record chez les Canadiens. J'aimerais que vous nous en disiez plus à ce sujet, sur un plan général ou particulier, dans le contexte des universités et des collèges, et de l'octroi de fonds fédéraux.

Christopher Dummitt: Merci.

Comme nombre de mes collègues qui témoignent aujourd'hui devant vous, je souhaite vivre dans un monde où le public a confiance dans le fait que les établissements d'enseignement supérieur et les universités nous permettent de faire notre travail. Nous savons tous que la confiance du public s'érode pour tout un ensemble d'institutions, allant des médias à... Il existe diverses revendications d'expertise. Le message principal de mon témoignage d'aujourd'hui est que, bien que je ne souhaite pas que le public manque de confiance, je peux comprendre pourquoi celle-ci fait défaut, en particulier chez les 41 % de la population qui ont voté pour le Parti conservateur aux dernières élections.

Quand ils écoutent les experts s'exprimer dans *The Globe and Mail*, sur CBC ou ailleurs, et que ceux-ci leur disent qu'il y a un consensus sur un sujet X ou Y — quel que soit le sujet —, ils peuvent être sûrs que ces experts ne représentent pas un éventail diversifié de personnes qui partagent leur point de vue. Tout comme un groupe d'Afro-Canadiens pourrait se montrer sceptique face à un groupe d'experts blancs leur disant quelle est la vérité sur un sujet donné, il serait insensé de penser qu'il n'en va pas de même pour ce genre de choses. Nous vivons bien entendu une période de crise institutionnelle générale. Je pense qu'il existe des solutions à ce problème et que nous pouvons et devons les mettre en œuvre.

Vincent Ho: Vous pensez que le manque de confiance du public est dû à un manque de diversité des points de vue parce que, comme vous l'avez dit, ces soi-disant experts sont censés refléter les points de vue des Canadiens sur un large éventail de sujets, mais que ce n'est pas le cas. Les Canadiens ont l'impression que leur point de vue n'est pas représenté dans l'espace public, car ces groupes d'experts biaisés manquent de diversité politique; c'est le terme que vous avez utilisé.

Quel est l'effet de cette situation? Crée-t-elle plus de polarisation parmi les Canadiens et nos chercheurs universitaires? A-t-elle également pour effet de radicaliser les Canadiens?

Christopher Dummitt: Je pense que ces deux affirmations sont vraies. Ce facteur contribue assurément à la polarisation, et je pense que d'autres personnes en conviendront. Si vous ne faites pas confiance aux institutions qui sont censées être objectives — ou si elles ne sont pas neutres, du moins diversifiées — pour examiner rigoureusement l'information et vous dire ce qui est vrai, il en résultera une polarisation. Cette situation incitera les gens à trouver d'autres points de vue, dont certains seront crédibles et d'autres non. Les établissements d'enseignement supérieur ont le devoir d'aborder cet enjeu de front et de le traiter comme un problème majeur.

Une autre témoin a mentionné que, par exemple, dans les écoles de commerce ou d'ingénierie, le problème ne se posait pas. Notre enquête s'est penchée précisément sur cette question, et nous nous attendions à ce que ce soit le cas, mais nous avons constaté que la différence n'était pas significative. Le biais politique au sein des universités peut varier légèrement selon les disciplines, mais, comme je l'ai dit, 88 % d'un échantillon représentatif de professeurs à travers le pays se disent de gauche.

Vincent Ho: Il y a là un manque de diversité des points de vue. Ce fait est assez troublant, car, étant donné que les principes d'équité, de diversité et d'inclusion contiennent le mot « Diversité », on pourrait s'attendre à ce que leur application permette de refléter une certaine diversité de points de vue, notamment dans les domaines des sciences sociales et du commerce. Celle-ci peut enrichir la recherche, car elle permet de repérer des choses qui auraient pu autrement vous échapper. Pour être honnête, il semble y avoir ici une certaine hypocrisie et une certaine ironie.

Pensez-vous que les quotas que fixent ces politiques engendrent une exclusion, et qu'elles favorisent l'autocensure et la suppression des opinions contraires? Croyez-vous qu'elles ont ce genre d'effet?

• (1150)

Christopher Dummitt: Je pense que dans la pratique, c'est le cas. Je tiens à souligner que je ne pense pas que ce soit l'objectif de ces politiques. Comme je l'ai dit dans mon témoignage, en pratique, les critères intègrent une certaine version de l'équité, de la diversité et de l'inclusion afin que les universitaires sachent que s'ils croient en une approche « sans égard à la race » en matière de discrimina-

tion, alors, tout comme dans un orchestre, ils placeraient les gens derrière une barrière, ceux-ci joueraient de leur instrument et on les reconnaîtrait pour leur talent.

La présidente: Je suis désolée de vous interrompre. Le temps imparti à M. Ho est écoulé. Merci.

Nous passons maintenant à M. Rana.

Monsieur Rana, vous disposez de cinq minutes pour poser vos questions.

Aslam Rana (Hamilton-Centre, Lib.): Merci, madame la présidente.

Je remercie également tous les témoins qui ont pris le temps de se joindre à nous, en particulier pour discuter des critères de financement fédéral et de l'excellence en recherche au Canada.

Madame Cukier, vous avez mentionné dans vos commentaires précédents l'excellent programme d'ingénierie de votre université. Je suis moi-même diplômé en ingénierie de cette université. Comment envisagez-vous l'avenir des principes d'équité, de diversité et d'inclusion dans les cinq à dix prochaines années, en particulier dans les domaines des affaires et de la technologie?

Wendy Cukier: Comme je l'ai dit, de mon point de vue, ayant occupé le poste de vice-rectrice de la recherche et de l'innovation, je n'ai jamais fait l'expérience de la partialité politique dont il a été question, et je ne l'ai jamais observée de manière générale au sein de l'université. J'ai toutefois constaté que les critères traditionnels liés à l'excellence, comme les citations, les publications et le financement de la recherche, sont généralement propres à chaque discipline. Je peux vous donner un bon exemple. Lorsque j'ai pris mes fonctions de vice-rectrice de la recherche et de l'innovation, on m'a immédiatement présenté un rapport sur les meilleurs chercheurs de l'Université métropolitaine de Toronto. J'ai examiné la liste des meilleurs chercheurs de l'Université et j'ai constaté qu'ils étaient tous des hommes et qu'ils travaillaient tous dans le domaine de l'ingénierie. Pourquoi? Parce qu'on mesurait l'excellence en fonction du financement accordé à la recherche. Comme vous le savez, les professeurs des départements d'ingénierie ont besoin de beaucoup de financement pour mener leurs recherches, contrairement aux professeurs des écoles de commerce, aux philosophes ou aux professeurs d'histoire.

Si vous utilisez le financement de la recherche comme critère d'excellence, vous excluez beaucoup de gens. Nous avons changé notre approche de façon à dire: « Voici les indicateurs liés à l'ingénierie. Voici les indicateurs liés aux arts et aux sciences sociales. » Dans le domaine des affaires, nous nous intéressons aux publications et aux revues de premier plan, mais aussi à l'impact. Comment pouvons-nous favoriser le changement? Bien que j'aie siégé à de nombreux comités universitaires traditionnels, je privilégie personnellement l'impact dans notre évaluation de l'excellence. Nous savons que le Canada accuse un retard en matière de productivité. Nous savons qu'il accuse également un retard en matière d'innovation. Je crois que la recherche et les solutions fondées sur des données probantes peuvent contribuer à résoudre certains de ces problèmes majeurs, mais nous ne pouvons pas nous contenter de penser au nombre de publications qui découlent des subventions de recherche. Nous devons réfléchir à la manière dont celles-ci influent réellement sur les politiques, les pratiques, les attitudes et les comportements des gens. C'est là qu'intervient mon parti pris en tant que chercheuse appliquée.

Aslam Rana: Certaines innovations ou interventions technologiques particulières vous semblent-elles prometteuses pour améliorer l'inclusion?

Wendy Cukier: Cette question est intéressante, car l'un des domaines que j'ai énormément étudiés au fil des ans est l'adoption des technologies. À l'heure actuelle, une grande partie de mes recherches porte sur l'IA et sur le fossé qui existe entre l'excellence du Canada en matière de recherche sur l'IA et son retard dans l'adoption de cette technologie, en particulier en ce qui concerne certaines considérations éthiques et autres.

Je pense qu'il existe d'énormes possibilités d'améliorer l'efficacité de nombreuses activités menées dans des établissements d'enseignement supérieur grâce à la technologie. En même temps, nous devons garder à l'esprit que tout ce qui est important ne peut pas être mesuré à l'aide de chiffres. Là encore, j'estime que certains des outils disponibles pour comprendre ce qu'il advient des recherches du point de vue de leur incidence après leur publication sont vraiment prometteurs. Nous voyons apparaître de nouveaux domaines d'intérêt, notamment une approche plus sérieuse de la mobilisation des connaissances, l'étude des effets des technologies sur certaines collectivités et l'examen des résultats en matière de commercialisation. Je m'intéresse beaucoup à cet élargissement du champ d'action de ces technologies.

La seule autre chose que je mentionnerai, c'est le fait que je faisais partie d'un comité de l'OCDE qui étudiait l'innovation rurale. L'un des aspects que nous avons remarqués, c'est que les mesures traditionnelles de l'innovation, comme les brevets et la propriété intellectuelle, entre autres choses, n'étaient pas pertinentes dans les collectivités rurales, même si les agriculteurs appliquent des pratiques parmi les plus innovantes qui soient dans le domaine de l'adoption de capteurs à IA et d'autres technologies similaires. Je crois que ce qui importe vraiment, c'est la notion d'excellence, et c'est peut-être en partie ce qu'affirmait le professeur Gingras. Une mesure uniforme de l'excellence n'a aucun sens à mes yeux. Nous devons vraiment respecter la recherche fondamentale et ce qu'elle tente d'accomplir. Nous devons également respecter la recherche appliquée, certains travaux réalisés dans les collèges communautaires et tout ce qui existe entre les deux.

• (1155)

La présidente: Je vous remercie.

Nous allons maintenant céder la parole à M. Blanchette-Joncas.

Vous avez la parole pendant deux minutes et demie, monsieur.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Merci, madame la présidente.

Professeur Gingras, les demandes de documents officiels pour obtenir des subventions pour des projets de recherche imposent maintenant des plans en matière d'équité, de diversité et d'inclusion.

Cette logique ne transforme-t-elle pas l'évaluation scientifique en exercice de conformité politique plutôt qu'en jugement fondé sur la valeur scientifique des projets?

Yves Gingras: Il ne fait aucun doute que cela la transforme en une imposition idéologique. En anglais, cela s'appelle du « *mandated speech* », ou de la parole obligatoire. Or cela va à l'encontre de la Charte des droits et libertés et de la liberté de conscience. La preuve, c'est qu'aux États-Unis, au sujet des *diversity statements*, c'est-à-dire les déclarations sur la diversité, un chercheur est allé en cour et les universités ont cessé de les exiger. Si je soumetts un pro-

jet de recherche en histoire des sciences, on ne peut pas me demander si je suis pour les pauvres et contre les riches; c'est irrationnel. Il s'agit de déterminer si mon projet est de bonne qualité, et il devrait être interdit d'exiger ce genre de déclaration. Il faut qu'un jour, quelqu'un aille en cour supérieure pour dire au gouvernement que les déclarations sur la diversité sont absurdes.

Pour avoir siégé à des comités de sélection, je peux vous dire que, dans certaines demandes de chaire de recherche du Canada, la déclaration sur la diversité est plus longue que le projet de recherche lui-même. En tant qu'évaluateur, j'ai mettais ça à la poubelle. Je me disais: « Moi, je subventionne de la recherche, pas quelqu'un qui veut changer le monde. » C'est la responsabilité du gouvernement de s'assurer que les pauvres... On parle de diversité, mais on ne parle pas des classes sociales. Or ce sont les gens des classes sociales inférieures qui ne vont pas à l'université. Ce n'est pas à cause de la couleur de leur peau, mais à cause de leur richesse relative.

Bref, c'est effectivement une imposition idéologique fondée sur l'ignorance de ce qu'est la recherche scientifique. Celle-ci devrait être évaluée selon la qualité du projet et en double aveugle, c'est-à-dire sans savoir qui a produit le projet. Quand j'évalue des publications scientifiques dans *Nature*, c'est en double aveugle. Je ne sais pas si l'article est écrit par un homme ou une femme. Je l'évalue et, ensuite, je leur dis, par exemple, que c'est un très bon article et qu'ils devraient le publier.

Maxime Blanchette-Joncas: Professeur Gingras, cela ne risque-t-il pas de conditionner la recherche canadienne à l'autocensure et à la conformité plutôt qu'à la quête de la vérité scientifique?

Yves Gingras: Ce n'est pas une hypothèse, à mon humble avis, c'est déjà le cas.

Comme je l'ai dit, j'ai siégé au sein d'un grand nombre de comités pour évaluer des demandes de chaire de recherche du Canada, dans lesquelles les gens écrivaient n'importe quoi sur l'équité, la diversité et l'inclusion. En tant que professeur, depuis 40 ans, je suis équitable envers les étudiants qui viennent dans ma classe. Personne ne peut dire qu'à l'université, on n'est pas inclusif. Certes, on est aussi exclusif, à l'université, puisqu'il y a des gens qui sont refusés. Est-ce un manque d'inclusion?

Je le répète: mes études sur les principes d'équité, de diversité et d'inclusion montrent que personne ne définit ceux-ci parce que cela correspond à ce qu'on appelle l'efficacité par l'ambiguïté. Si je ne définis pas le mot « diversité », chacun a sa compréhension. Tantôt, on a dit « diversité méthodologique »...

[Traduction]

La présidente: Veuillez conclure.

[Français]

Yves Gingras: La diversité méthodologique n'est donc pas la diversité sexuelle ni la diversité de race, c'est une confusion intellectuelle totale.

[Traduction]

La présidente: Je vous remercie.

Cela conclut l'audition de ce groupe d'experts. Je tiens à remercier tous les témoins qui ont comparu devant le Comité aujourd'hui. S'il y a des renseignements que vous n'avez pas été en mesure de nous communiquer aujourd'hui, faute de temps, vous pouvez toujours nous les faire parvenir par écrit. Ils seront remis à tous les membres, et nous les intégrerons dans la rédaction du rapport.

Je remercie encore une fois tous les témoins d'avoir contribué aujourd'hui à ce débat important.

Cela dit, la séance est suspendue pendant quelques minutes afin de permettre au deuxième groupe d'experts de prendre place.

• (1200)

(Pause)

• (1205)

La présidente: La séance reprend.

Je voudrais formuler quelques observations à l'intention des témoins qui composent ce nouveau groupe d'experts.

Veuillez attendre que je vous nomme avant de prendre la parole. Je demande à ceux d'entre vous qui participent à la réunion par vidéoconférence de cliquer sur l'icône du microphone pour activer leur micro. De plus, veuillez mettre votre micro en sourdine lorsque vous ne vous exprimez pas.

Si vous utilisez l'application Zoom, vous pouvez sélectionner au bas de votre écran le canal qui vous convient pour entendre l'interprétation des délibérations. Les choix qui s'offrent à vous sont les suivants: le parquet, l'anglais ou le français. Les personnes présentes dans la salle peuvent utiliser l'écouteur et sélectionner le canal souhaité.

Je rappelle à tous qu'ils doivent adresser la totalité de leurs observations à la présidence.

Trois témoins se joignent à nous dans le cadre de l'audition du présent groupe d'experts. Je leur souhaite donc la bienvenue.

Nous recevons M. Geoff Horsman, professeur agrégé de chimie et de biochimie de l'Université Wilfrid Laurier, Patanjali Kambhampati, professeur de l'Université McGill, et Julien Larregue, professeur agrégé de l'Université Laval.

Chaque témoin disposera de cinq minutes pour faire sa déclaration préliminaire.

Nous allons commencer par entendre M. Horsman.

La parole est à vous, monsieur.

Geoff Horsman (professeur agrégé, Chimie et biochimie, Wilfrid Laurier University, à titre personnel): Merci.

Cette année, ma subvention à la découverte du CRSNG, que je détenais depuis longtemps, n'a pas été renouvelée, non pas pour des raisons scientifiques, mais pour des raisons politiques. Plus précisément, je n'ai pas été en mesure de manifester un soutien suffisamment enthousiaste à l'égard de l'idéologie officielle de l'État en matière d'équité, de diversité et d'inclusion, ou EDI, ce qui est désormais obligatoire pour recevoir un financement des trois conseils. En gros, les scientifiques doivent expliquer comment ils comptent recruter divers types de personnes, ainsi que repérer et éliminer les obstacles systémiques à l'inclusion.

J'ai tenté de répondre à ces exigences en faisant valoir que, puisque l'EDI exige qu'on fasse preuve de discrimination raciale et

qu'on limite la liberté d'expression, des politiques auxquelles s'opposent la plupart des Canadiens, l'EDI constitue en soi un obstacle à l'inclusion. Pour surmonter cet obstacle, j'ai proposé de veiller à ce que les détracteurs de l'EDI se sentent inclus et que nous accordions la priorité à une culture de liberté d'expression et de diversité des points de vue, sans laquelle la science ne peut tout simplement pas s'épanouir.

Le comité d'évaluation du CRSNG n'a manifestement pas adhéré à mon interprétation de l'EDI. Malheureusement, mon rejet n'était accompagné que d'une vague réprimande indiquant que je n'avais pas « décrit une approche visant à recruter du personnel hautement qualifié issu de la diversité et à offrir un environnement de formation inclusif ». Même si les agents des programmes du CRSNG étaient très aimables, ils n'ont pas été en mesure de m'expliquer ce que cela signifiait. Heureusement, un haut responsable de mon université, qui connaît bien les trois conseils, a pu déchiffrer ce message. Il m'a fait comprendre que, même si je n'étais pas tenu de soutenir sincèrement l'EDI, je devais absolument donner l'impression de le faire. « Dites simplement ce qu'il faut dire, et vous obtiendrez votre financement. »

Pour attirer un large éventail de candidats, par exemple, on m'a dit qu'il ne suffisait pas de supposer que les personnes intéressées par mon travail communiqueraient avec moi par courrier électronique. Je dois plutôt proclamer haut et fort mon engagement en faveur de la diversité dans des lieux de rencontre intersectoriels, comme le Rainbow Centre du campus. Ce conseil est déroutant, notamment parce qu'il semble peu probable que les membres de la communauté gaie soient les premiers à avoir du mal à trouver des personnes sur Internet.

Aujourd'hui, les hauts fonctionnaires sont très sensibles aux pratiques linguistiques entourant l'obtention de fonds publics et, par conséquent, ce conseil semble tout à fait pertinent. Les trois conseils cherchent à nous dicter ce que nous devons penser et dire. Pour les sceptiques, permettez-moi de citer le guide des pratiques exemplaires en matière d'EDI. Il indique que les obstacles systémiques peuvent être invisibles pour ceux qui ne se heurtent pas à ces obstacles, mais que « toutes les personnes doivent reconnaître que ces obstacles existent ».

Il serait charitable de qualifier de telles affirmations de pseudoscience. Les scientifiques renommés exigent que les résultats expérimentaux puissent être universellement observés et reproduits, même plusieurs siècles plus tard, par des personnes qui parlent d'autres langues et qui appartiennent à d'autres cultures. Le fait de prétendre que certaines personnes ne peuvent pas acquérir certaines connaissances, en raison de la couleur de leur peau par exemple, va à l'encontre de la science. En d'autres termes, le gouvernement exige des scientifiques qu'ils affirment l'existence de phénomènes qui ne sont pas vérifiables de manière empirique. Pour reprendre les mots de Paul McCartney, on commence à avoir l'impression d'être *Back in the U.S.S.R.*, c'est-à-dire de nouveau en Union soviétique.

Comment ces absurdités ont-elles pu imprégner à ce point l'écosystème de la recherche au Canada? Eh bien, après quelques annulations, les gens adhèrent à l'avis général. La peur conduit à l'auto-censure, et le débat ouvert et vigoureux s'éteint.

J'ai essayé à plusieurs reprises de discuter de l'EDI sur le campus, mais j'ai obtenu les résultats suivants. Tout d'abord, deux administrateurs différents m'ont dit à deux occasions distinctes que l'EDI ne pouvait pas faire l'objet de débats. Ensuite, on m'a gentiment conseillé d'arrêter de parler de l'EDI parce que j'ai une famille. On m'a dit que je devrais penser à mes enfants. Cela m'a amené à me demander si je travaillais pour une université publique ou pour Tony Soprano. En résumé, les exigences des trois conseils en matière d'EDI constituent un discours politique imposé, et nous nous retrouvons dans la situation actuelle parce que bon nombre de gens ont accepté d'être réduits au silence.

Je vous transmets deux recommandations générales qui, selon moi, sont essentielles pour restaurer l'intégrité de la science. La première est corrective, la seconde préventive. À titre de mesure corrective, il faut dépolitiser le financement de la science, et cela comprend, entre autres, la suppression des exigences en matière d'EDI. À titre de mesure préventive, il faut instaurer une culture de liberté d'expression, qui est le meilleur moyen de lutter contre les mauvaises idées.

Toutes les modes récentes, allant de la médecine liée au genre à l'EDI, auraient pu être évitées si elles avaient fait l'objet d'un débat ouvert dès le départ. Je propose la création d'un bureau chargé de jouer le rôle d'avocat du diable afin de financer des arguments fondés sur des données probantes pour lutter contre les tendances scientifiques naissantes. Cela nous permettrait d'obtenir divers points de vue, et de faire en sorte que les gens puissent présenter des contre-arguments officiellement. Tout le monde y gagnerait, car les idées seraient défendues, affinées et perfectionnées.

• (1210)

Je serai heureux de donner de plus amples détails à ce sujet lors de la période de questions. Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de livrer mon témoignage.

Merci.

La présidente: Je vous remercie. Vous êtes pile à l'heure.

Nous passons maintenant à M. Patanjali Kambhampati, professeur à l'Université McGill.

Veuillez commencer. Vous disposez de cinq minutes pour votre déclaration liminaire.

Patanjali Kambhampati (professeur, Université McGill, à titre personnel): Madame la présidente, mesdames et messieurs les membres du Comité, je vous remercie de m'avoir invité. Je m'appelle Patanjali Kambhampati. Je suis professeur de chimie à l'Université McGill et je travaille dans le domaine de la science des lasers ultrarapides.

Pourquoi est-ce important? C'est important parce que le domaine dans lequel je travaille est synonyme d'excellence. Trois prix Nobel ont été décernés. J'espère qu'il y en aura d'autres, pour des gens comme moi ou mes collègues, mais ce n'est pas ce qui est important. Ce qui importe, c'est la recherche de l'excellence. C'est mon principal objectif.

Les opinions que j'exprime ici m'appartiennent en propre et ne représentent pas celles de l'université.

Je suis né en Inde de parents pauvres. Grâce à sa détermination, mon père a obtenu un diplôme d'ingénieur et m'a donné la chance de poursuivre des études scientifiques à l'étranger. J'ai émigré aux États-Unis avant de m'établir ici, au Canada, ma patrie scientifique.

Ce parcours me rend sensible aux notions de privilège et de ressources. Ces notions ont leur importance dans la vie, mais la science ne saurait être réduite à de l'ingénierie sociale. L'intégrité de la science repose sur les capacités, les découvertes et les résultats, quel que soit l'endroit où ces derniers se matérialisent.

La science n'a pas une fonction de redistribution. Son objectif n'est pas de répartir équitablement les emplois ou de promouvoir l'avancement en fonction de l'identité. Son objectif est de faire progresser l'humanité. Toutes les grandes avancées ont été rendues possibles grâce à des personnes dotées d'une vision et de compétences qui leur ont permis de faire des découvertes, de la thermodynamique qui a alimenté la révolution industrielle à la mécanique quantique — deux domaines qui font partie de mon champ d'expertise — qui a donné naissance aux semi-conducteurs, aux lasers et à l'informatique quantique. Lorsque ces découvertes ont eu lieu, c'est l'humanité tout entière qui en a bénéficié. Partant du principe que la science favorise l'égalité, ce n'est pas en abaissant les normes que nous ferons avancer les choses, mais en améliorant la condition humaine grâce à la connaissance et à l'innovation.

La science est un phare pour le mérite, l'équité et l'égalité. Tous les enfants ne deviendront pas des scientifiques, tout comme tous les enfants ne deviendront pas des athlètes de la NBA. Le fait d'attribuer des postes de recherche et de professeur, des promotions et des ressources financières sur la base de considérations externes ne contribuera pas au domaine de la science. Pour la suite des choses, je propose que la science soit administrée selon les principes du mérite, de l'équité et de l'égalité. En ce qui concerne le mérite, la science doit récompenser ceux qui font des découvertes et enrichissent la connaissance. En ce qui concerne l'équité, les évaluations doivent être exemptes de filtres idéologiques et se concentrer plutôt sur la rigueur et l'originalité. Enfin, en ce qui concerne l'égalité, tout le monde devrait avoir la possibilité de concourir, mais le succès doit dépendre des résultats, et non de données démographiques. Pour peu que nous restions fidèles aux principes du mérite, de l'équité et de l'égalité, même ceux qui sont nés à l'écart des privilèges pourront s'élever, comme je l'ai fait.

Il existe des faits observables. Il y a encore 15 ans, les postes universitaires étaient parfois réservés aux candidates féminines ou à celles qui s'identifiaient comme telles. Au sein d'une douzaine de comités de recrutement en chimie et en physique, j'ai constaté que la grande majorité des candidats, souvent 90 %, étaient des hommes, et que nombre d'entre eux étaient asiatiques. Or, au cours de mes 20 ans de carrière, j'ai pu constater que les politiques régissant le recrutement, l'avancement et les récompenses n'étaient pas alignées sur cette réalité du bassin de candidats.

Dans le passé, les femmes qui étaient scientifiques, comme Marie Curie, et celles qui travaillaient dans mon domaine, comme Ursula Keller en Suisse et Margaret Murnane aux États-Unis, ont réussi parce que leur travail exigeait reconnaissance. Aujourd'hui, certains postes universitaires sont créés explicitement pour des raisons idéologiques plutôt que pour des constats d'excellence, ce qui sape la confiance tant des hommes que des femmes. Les jeunes le voient clairement, même s'ils ne peuvent l'exprimer ouvertement.

La politisation de la science n'est pas sans précédent. Ma collègue Anna Krylov, éminente scientifique à l'Université de Californie du Sud, a écrit avec éloquence sur les dangers de la politisation de la science, en s'appuyant sur son expérience de jeunesse en Union soviétique. Son avertissement était simple: lorsque l'idéologie dicte qui peut entrer dans le monde de la science, c'est la découverte elle-même qui s'en trouve diminuée. Le Canada devrait prendre cet avertissement au sérieux.

Il y a aussi le coût de l'application de critères inappropriés. Le véritable coût des critères inappropriés ne se limite pas à une charge administrative supplémentaire. Il se traduit par un ralentissement, une interruption, voire un recul du progrès scientifique. Les conséquences pour l'économie, la sécurité et la qualité de vie du Canada seraient catastrophiques. Les mises en garde que nous sert l'Histoire sont sans équivoque. En Union soviétique, sous Trofim Lyssenko, l'idéologie prit le pas sur la biologie lorsque la génétique fut déclarée inacceptable d'un point de vue politique. Résultat? Toute une génération de découvertes a été perdue, les agriculteurs ont souffert de la faim et la science soviétique n'a jamais retrouvé le prestige qu'elle avait pu avoir.

• (1215)

Si nous politisons la science, nous risquons de répéter ces erreurs. Nous privons les scientifiques de quelque chose, oui, mais aussi tous les jeunes...

La présidente: Je m'excuse de vous interrompre. Pouvez-vous conclure, s'il vous plaît?

Patanjali Kambhampati: ... qui pourraient être inspirés par leurs exemples.

Je voudrais terminer sur une note inspirante. Je serai bref. Un jour, Feynman a dit ceci: « Tombez amoureux d'une activité et pratiquez-la! » Pour moi, cette activité, c'était la science, et je souhaite que la prochaine génération ait la même chance que moi de tomber amoureux de la découverte et qu'elle saura la pousser plus loin que j'ai pu le faire. Le Canada peut rendre cela possible, mais seulement si nous ne perdons pas de vue que la science n'est pas un programme social, mais le plus grand moteur de progrès de l'humanité. En cette période de changement, le Canada devrait mettre l'accent sur ce mécanisme de progrès.

Je vous remercie d'avoir pris le temps de m'écouter.

• (1220)

La présidente: Je vous remercie.

Nous passons maintenant à M. Julien Larregue.

Monsieur Larregue, vous pouvez commencer. Vous disposez de cinq minutes pour votre déclaration liminaire.

[Français]

Julien Larregue (professeur agrégé, Université Laval, à titre personnel): Je vous remercie, mesdames et messieurs les membres du Comité.

Je m'appelle Julien Larregue. Je suis professeur agrégé en sociologie à l'Université Laval. J'interviens en mon nom propre, mais, en réalité, j'interviens avant tout en tant qu'expert du champ scientifique. Cela fait plusieurs années que je mène des recherches sur l'évaluation à l'échelle internationale, pas seulement au Canada. Depuis 2023, je dirige un projet de recherche sur la distribution des financements au Conseil de recherches en sciences humaines, ou CRSH. C'est donc sur le résultat de ce travail que je me concentre-

rai aujourd'hui. D'ailleurs, je vous remercie de votre invitation, car, grâce à celle-ci, je pourrai vanter les retombées de mes travaux lors de ma prochaine demande de subvention.

Je commencerai par rappeler, à la suite de mon collègue Yves Gingras, que, si on croit que l'excellence désigne quelque chose qu'on peut établir objectivement, elle n'existe pas. Il n'y a pas de critère qui définit de façon précise ce qu'est une mauvaise et une bonne recherche. Dans chaque discipline, il y a toujours différentes vues qui s'affrontent quant à ce qu'est la théorie du moment à suivre ou non. Il faut donc déjà partir du postulat qu'il n'y a pas un critère unique qui permet de décider ce qui est excellent et ce qui ne l'est pas.

Déterminer qui doit recevoir de l'argent et pourquoi, c'est un choix social et politique. Il faut accepter ce fait élémentaire. Cependant, ça ne veut pas dire qu'il faut avoir une politique à courte vue. Beaucoup de mes collègues universitaires ont des opinions bien tranchées sur tout un tas de choses. On l'a entendu toute la matinée, notamment au sujet de l'EDI, soit équité, diversité et inclusion. On peut aussi avoir des politiques fondées sur des données. C'est ce que je vais essayer de vous proposer aujourd'hui.

Combien d'argent on distribue, comment on le fait, pourquoi et à l'aide de quel système, ce sont des choses qu'on pourrait faire de façon plus intelligente et éclairée si, avant de débiter, on savait comment le système fonctionne, comment les comités évaluent les demandes, ce qui leur est demandé et quelles sont les conséquences pour les gens qui postulent. Grâce à la transparence et à la volonté du CRSH d'avancer intelligemment sur cet enjeu, mon équipe de recherche et moi-même avons pu bénéficier, depuis 2023, d'un accès total à l'ensemble des demandes de subvention qui ont été soumises à ce conseil pendant une vingtaine d'années, qu'elles aient été acceptées ou refusées. Nous avons donc pu, grâce à des analyses statistiques et à des entrevues menées auprès de membres des comités d'évaluation, qui sont des professeurs, comprendre quels facteurs influent sur les probabilités d'avoir ou non un financement.

Pour vous donner une idée générale, il y a deux critères qui jouent pour beaucoup. Le premier, c'est le nombre de subventions obtenues par le passé. Le deuxième, que nous avons découvert après avoir vérifié l'hypothèse selon laquelle il jouait un rôle important, c'est le prestige et la taille des universités. Un professeur à l'Université McGill, à l'Université de Toronto ou à l'Université de la Colombie-Britannique a beaucoup plus de chances d'avoir des subventions que, par exemple, un professeur à l'Université du Québec à Trois-Rivières ou à l'Université Wilfrid-Laurier. C'est tout particulièrement le cas dans certaines disciplines. Par exemple, en économie ou en gestion, le poids de la hiérarchie des universités et du prestige est particulièrement fort, alors que dans d'autres disciplines, telles que l'histoire ou l'anthropologie, ces facteurs ont moins d'importance. Ça ne veut pas dire qu'ils n'en ont jamais, mais ce n'est pas aussi central. Je ne suis pas en train de vous transmettre mes opinions; ce sont les résultats de travaux publiés que vous pouvez consulter et auxquels je fais référence dans le mémoire que je vous ai soumis.

Cet exemple me permet d'insister sur trois choses.

Premièrement, on sait très bien que la concentration des fonds n'est pas bénéfique aux systèmes de recherche; c'est documenté de façon empirique. Or, comme je viens de vous le dire, cette concentration existe. Elle bénéficie à un petit groupe d'universités qui se disent excellentes, mais, comme je vous l'ai dit également, être excellent est une qualité qu'on s'attribue une fois qu'on a été désigné comme tel.

Évidemment, un des problèmes actuels, c'est que l'évaluation des demandes de subvention n'est pas anonyme. Quand les comités reçoivent les dossiers, ses membres savent qui soumet quelle demande et si les soumissionnaires sont de telle université ou non. Pourtant, il serait très facile de créer un système d'évaluation dans lequel l'évaluation du projet serait déliée de l'évaluation du CV.

D'abord, on évaluerait le projet de façon anonyme, sans savoir si l'université d'attache est celle de Toronto ou de Trois-Rivières. Dans un second temps, on pourrait évaluer le CV pour s'assurer que la personne a les compétences pour mener le projet à bien. C'est une première proposition d'expérience qui pourrait faire avancer les choses et régler des problèmes observés.

Ensuite, il faut bien comprendre que les critères généraux adoptés par les agences de financement, par exemple le CRSH, ne sont pas uniformément appliqués par les comités. Beaucoup de choses sont liées aux cultures des disciplines. Ainsi, les comités ne fonctionnent pas et n'interprètent pas les règles de la même manière parce que leur conception de l'excellence et de la qualité n'est pas la même.

• (1225)

Ce qu'il faut savoir, c'est qu'il serait naïf de penser qu'il suffit de changer les règles à l'échelle du CRSH ou du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, ou CRSNG, pour que les pratiques des comités d'évaluation changent. Il faut avoir connaissance de ces pratiques.

[Traduction]

La présidente: Veuillez conclure.

[Français]

Julien Larregue: Enfin, vous l'aurez compris, il faut des données pour comprendre comment le système fonctionne. Il ne faut pas des opinions, mais bien des données empiriques. Le CRSH partage ces données. Je demande que les Instituts de recherche en santé du Canada et le CRSNG fassent de même.

Merci beaucoup.

[Traduction]

La présidente: Nous allons maintenant passer à la première série de questions. Notre premier intervenant sera le député Baldinelli. Monsieur Baldinelli, vous avez six minutes.

Allez-y, je vous prie.

Tony Baldinelli: Merci, madame la présidente.

Je remercie nos témoins d'être ici aujourd'hui.

Monsieur Horsman, vous êtes l'auteur d'un chapitre du livre *The War on Science*. Dans ce chapitre, vous affirmez que nous devons renormaliser une culture de la science libérale sur les campus, en particulier en ce qui concerne les idées radicalement nouvelles, comme l'équité, la diversité et l'inclusion. Dans le même chapitre, vous écrivez que les universités — c'est-à-dire les institutions qui

devraient être au cœur même de la science libérale — ignorent de plus en plus ces règles.

Dans votre témoignage d'aujourd'hui, vous avez évoqué deux de vos recommandations sur la manière dont nous pouvons dépolitiser le financement de la science et instaurer une culture de liberté d'expression. Je pense que cela renvoie à la diversité des points de vue. Pouvez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet?

Geoff Horsman: Soulignant l'un des problèmes liés à la renormalisation d'une culture de libre échange des idées, je faisais référence aux règles énoncées par Jonathan Rauch en faveur d'une science libérale. La première règle, c'est que la connaissance est provisoire; personne n'a le dernier mot. C'est très important.

Dans son premier livre, il utilise l'exemple des estimations de la taille de l'univers et de la façon dont ces estimations ont évolué d'année en année et de siècle en siècle. Arrive-t-il un moment où nous pouvons être certains d'avoir la bonne réponse? Bien sûr que non. Tout est ouvert, tout est contestable. Rien n'échappe aux remises en question ou aux débats.

Comme je l'ai dit, cette règle n'est pas respectée, car les gens disent que tel ou tel sujet controversé ne saurait être débattu.

L'autre règle, c'est que personne n'a d'autorité personnelle. Personne ne peut utiliser son statut personnel ou son identité pour empêcher d'autres personnes d'accéder à la connaissance. C'est universel. Cela signifie, comme je l'ai mentionné dans mon témoignage aujourd'hui, que si vous menez une expérience correctement, elle devrait pouvoir être reproduite par quelqu'un qui parle une autre langue sur un autre continent, des siècles plus tard. C'est quelque chose qui est aussi remis en cause dans le monde universitaire par des critères tels que la reconnaissance de l'expérience vécue d'une personne particulière ou d'un groupe particulier. Autrement dit, c'est quelque chose qui est inaccessible aux autres. Cette règle est un principe universel défini de la connaissance et de la science. Vous entendrez également parler de notions telles que la façon ethnique d'appréhender la connaissance. Là encore, cela renvoie à un principe universel défini: la connaissance est accessible à tous, sans égard pour l'identité. Elle existe dans l'éther et elle est universelle.

Tony Baldinelli: Dans votre déclaration préliminaire, vous avez dit qu'un de vos collègues vous avait conseillé de ne plus parler d'EDI. Vos opinions avaient suscité des discussions et des inquiétudes chez certains. Vous avez mentionné une citation, à savoir que la peur mène à la censure.

Dans votre chapitre du livre, vous rapportez qu'un scientifique d'une autre université canadienne vous a confié ceci: « J'ai fait la paix avec l'EDI. Je vais mentir sur papier au sujet de mes croyances ou de mes convictions les plus profondes afin d'obtenir du financement. »

D'une certaine manière, le fait d'éviter la censure simplement pour obtenir du financement revient presque à une forme de malhonnêteté intellectuelle. Je ne pense pas que cela rende service à l'institution.

Geoff Horsman: Cela ne rend service à personne. Nous admettons désormais ouvertement — ou du moins en privé — que, dans bien des cas, nous ne faisons que dire des choses jugées nécessaires, quitte à heurter profondément nos croyances et nos valeurs fondamentales comme l'ouverture et l'universalité du savoir. En effet, certains choisissent d'adopter des positions contraires à ces principes uniquement pour obtenir du financement et poursuivre leur programme de recherche, ce qui est très dangereux.

Il faut reconnaître les conséquences éventuelles lorsqu'une personne accepte de mentir. Cela affaiblit en quelque sorte son intégrité. La personne devient alors moins apte à résister aux dérives futures. Une fois qu'on commence à mentir, comment savoir quand s'arrêter?

● (1230)

Tony Baldinelli: Justement, lorsqu'on est honnête et qu'on présente des demandes...

Monsieur Kambhampati, dans le même chapitre du livre, vous écrivez qu'une de vos demandes de subvention a été rejetée parce que vous y défendiez les principes méritocratiques en matière de recrutement. Pourriez-vous nous en dire plus à ce sujet?

Patanjali Kambhampati: Je le ferai volontiers.

En 2019, dans le cadre d'un concours du fonds Nouvelles frontières en recherche, j'ai eu à rédiger pour la première fois une section sur l'EDI. L'argument selon lequel les gens n'ont pas toutes les mêmes ressources, ou même qu'ils sont victimes de racisme et de sexisme, n'est pas une réalité lointaine pour moi, car je l'ai vécue à maintes reprises. Cependant, cela signifie aussi que je ne souhaite pas que cette idée se propage de quelque façon que ce soit.

Je ne vais pas juger une femme, un homme, une personne gaie, noire ou hétérosexuelle sur autre chose que ses compétences en mécanique quantique. J'ai dit: « Parfait. Je suis prêt à accueillir tout le monde dans mon groupe. Il suffit d'être assez passionné pour vouloir faire de la mécanique quantique et fabriquer des lasers. » Il y a 5 femmes dans mon groupe de 15 hommes, et ce sont toutes des physiciennes passionnées. Elles sont exactement comme leurs collègues masculins. Nous sommes tous pareils.

Tony Baldinelli: Que s'est-il passé? Cette demande a été rejetée.

Patanjali Kambhampati: La demande n'a jamais été soumise à un examen scientifique parce qu'elle a été rejetée pour des motifs purement liés à l'EDI. J'ai simplement dit que j'avais probablement traversé plus d'épreuves que mes interlocuteurs. C'est justement pour cette raison que je défends le mérite, l'équité et l'égalité.

Tony Baldinelli: Bravo. Je vous remercie.

La présidente: Merci. Votre temps est écoulé.

Nous passons maintenant à M. Rana, qui dispose de six minutes.

Allez-y, je vous prie.

Aslam Rana: Merci, madame la présidente.

Merci beaucoup à tous les participants.

Ma question s'adresse à vous, monsieur Horsman. J'aimerais beaucoup parler de votre récent article intitulé « Woke Hermit Kingdom: Canada Doubles Down on DEI », que vous avez également évoqué. Vous soutenez que de nombreuses pratiques en matière d'EDI sont inefficaces, voire néfastes, mais cherchez-vous à savoir dans quelles conditions ou situations ces initiatives ont porté leurs fruits?

Geoff Horsman: Je pense qu'il faut que j'explique un point. Il est important de parler de ce qu'on appelle la tactique du double discours. Nous en voyons de nombreuses manifestations dans le contexte de l'EDI.

Comme j'en ai fait l'expérience et comme je l'ai démontré aujourd'hui, l'EDI implique généralement de vastes programmes de discrimination raciale, de discours forcé et de censure, mais lorsque les gens commencent à s'en plaindre et à remettre cela en question,

les défenseurs de l'EDI se replient sur des positions comme celle de dire qu'il s'agit simplement de garantir une bonne méthodologie expérimentale, par exemple pour s'assurer que les ceintures de sécurité sont adaptées aux femmes. Or, cela n'a rien à voir avec l'EDI. Il s'agit d'une bonne pratique expérimentale qui existe depuis longtemps, et c'est pourquoi il faut beaucoup de rigueur, d'évaluations et de confrontations d'idées. C'est ce qui permet de détecter les erreurs et de les corriger.

Je ne connais pas de cas où l'EDI a été bénéfique.

Aslam Rana: Au cours des deux dernières réunions du Comité, nous avons entendu divers professionnels et universitaires nous dire à quel point l'EDI a été bénéfique pour faire en sorte que tous les Canadiens soient sur un pied d'égalité. D'après ce que vous avez pu observer tout au long de votre carrière universitaire, quelles sont les éventuelles conséquences négatives de l'EDI?

Geoff Horsman: Les conséquences négatives de l'IDE sont légion. J'en ai déjà évoqué quelques-unes, mais je peux en mentionner d'autres.

Par exemple, mon département a reçu ce qu'on appelle un programme d'excellence inclusive. Il s'agit d'une expression orwellienne qui signifie simplement que seuls certains groupes sont admissibles. Ce n'est pas de l'inclusion, mais de l'exclusion, et on limite considérablement le bassin de candidats.

Voici ce qui s'est passé. Dans la foulée des événements de 2021, notre université a décidé d'embaucher six universitaires noirs et six universitaires autochtones. Notre département a obtenu l'un des postes pour un universitaire autochtone. En apprenant cela, un de mes collègues d'un autre département m'a parlé d'un excellent postdoctorant aux États-Unis, qui est Noir, et m'a affirmé que sa candidature serait tout à fait pertinente. Bien sûr, j'ai dû dire à mon collègue que cette personne ne pouvait pas postuler, faute d'avoir la bonne couleur de peau.

Voilà ce que donnent les politiques en matière d'EDI au quotidien: elles discriminent, elles excluent, et je n'y vois rien de bon. Elles sont pernicieuses.

● (1235)

Aslam Rana: Je vous remercie.

Monsieur Larregue, avez-vous remarqué des différences importantes dans la façon dont les demandes de financement de la recherche sont évaluées d'une discipline à l'autre?

[Français]

Julien Larregue: Oui. Les demandes de subvention sont évaluées de façon très différente selon les disciplines. C'est pour ça que j'ai insisté sur le fait que, changer les critères à l'échelle de l'agence de financement, que ce soit au Conseil de recherches en sciences humaines, aux Instituts de recherche en santé du Canada ou au Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, n'aurait pas de grande portée. En effet, les comités sont souverains dans la manière dont ils appliquent les critères d'évaluation.

Je vais vous donner un exemple concret: en économie, ce qui compte pour avoir une subvention est d'avoir publié des articles dans certaines revues qui sont considérées comme prestigieuses. Si vous ne l'avez pas fait, vos chances d'avoir une subvention sont extrêmement réduites. Toutefois, ce n'est pas le cas en histoire. Il n'y a pas une revue d'histoire en particulier où l'on doit avoir publié, faute de quoi les chances d'avoir une subvention sont réduites. La définition de ce qu'est un travail de qualité varie donc selon les disciplines.

Évidemment, en complément de ce que je viens de dire, j'ajoute que tout le monde n'a pas les mêmes chances de publier dans certaines revues considérées comme prestigieuses, parce que c'est très lié au réseau de contacts, notamment.

C'est pour ça que je suggère que, dans une première étape, les auteurs des projets évalués soient anonymes, afin que ce soit le contenu de leur projet qui soit évalué, et non leur curriculum vitæ ou leurs subventions passées.

[Traduction]

Aslam Rana: Je vous remercie.

Selon vous, qu'est-ce qui explique ces variations?

[Français]

Julien Larregue: Ces différences sont liées à l'histoire des disciplines et à la manière dont la qualité et l'excellence sont définies d'un espace universitaire à l'autre. C'est difficile de les attribuer à certains facteurs en particulier, parce que la disparité des pratiques fait que chaque discipline définit ce qui est important pour elle. C'est le cas non seulement pour les subventions, mais aussi pour l'embauche des professeurs. Évidemment, il y a toujours des désaccords au sein même des disciplines, mais il y a souvent un consensus global qui émerge sur ce qu'est un bon CV.

Il faudrait que je fasse l'histoire de toutes les disciplines pour fournir une réponse complète à la question, mais on n'en a pas le temps. Cependant, en économie, par exemple, la façon dont la qualité est définie est très liée à la domination étatsunienne. Les bonnes revues sont souvent les revues américaines, et, si vous n'avez pas publié dans ces revues, on pense que c'est parce que vos recherches ne sont pas suffisamment bonnes. Il y a donc tout un tas de facteurs et de dynamiques qui font que, d'une discipline à l'autre, ce ne sont pas les mêmes choses qui sont évaluées et valorisées.

[Traduction]

Aslam Rana: Merci beaucoup.

La présidente: Je donne la parole à M. Blanchette-Joncas, qui dispose de six minutes.

Allez-y, s'il vous plaît.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Merci, madame la présidente.

Je salue les témoins qui sont avec nous pour cette deuxième heure d'étude.

Monsieur le professeur Larregue, votre analyse de 56 000 demandes au CRSR, soit le Conseil de recherches en sciences humaines, montre que l'Université de Toronto, l'Université McGill et l'Université de la Colombie-Britannique ont un taux de succès de 44 %, contre 32 % pour les universités hors du groupe U15.

Cela ne prouve-t-il pas que les critères d'excellence récompensent surtout le prestige institutionnel plutôt que la valeur scientifique des projets et entretiennent un système circulaire?

Julien Larregue: Je vous remercie de votre question.

C'est un peu compliqué, parce qu'évidemment, les gens de l'Université de Toronto et de l'Université McGill qui reçoivent ces subventions vous répondront qu'ils sont excellents, et que c'est pour ça qu'ils reçoivent plus de subventions que les gens de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Toutefois, étant donné que l'évaluation du CV et le facteur du prestige ne sont pas déconnectés de l'évaluation du projet dans la procédure actuelle d'évaluation des demandes, il est assez difficile de connaître les causes du fait que ces personnes ont plus de subventions.

Il est assez peu probable que ce soit leur excellence en tant que telle qui fasse ces différences, parce que si c'était le cas, on s'attendrait à ce que ce soit le cas dans toutes les disciplines. Or, comme je l'ai dit, l'élément du prestige est déterminant dans certaines disciplines, mais pas dans d'autres. À moins que les gens à l'Université de Toronto soient excellents en économie, mais horriblement mauvais en histoire, l'explication la plus probable est que le prestige joue un rôle dans certaines disciplines en raison de leur histoire particulière et de leurs critères d'évaluation particuliers. C'est pour ça qu'il y a une concentration du financement.

● (1240)

Maxime Blanchette-Joncas: Vous avez constaté que les chercheurs de trois universités, celles de McGill, de Toronto et de la Colombie-Britannique, recevaient en moyenne 20 000 \$ de plus par subvention que ceux des universités qui ne font pas partie du groupe U15.

Cela ne crée-t-il pas un effet boule de neige qui renforce artificiellement le prestige des grandes universités et qui désavantage les jeunes chercheurs qui ne travaillent pas dans ces grandes universités et qui sont donc désavantagés, de façon systémique dès le début de leur carrière?

Julien Larregue: S'il est certain que ça crée des désavantages et des avantages cumulatifs pour les uns et pour les autres, la question des montants est assez particulière parce que ce sont les candidats et les candidates qui demandent un montant donné. L'hypothèse la plus crédible est que les gens des grandes universités, se pensant excellents, ont tendance à demander plus d'argent pour leurs projets de recherche. C'est donc un effet assez pervers du système: les gens des plus petites universités demandent en moyenne moins d'argent et, ainsi, se voient attribuer moins d'argent.

Là encore, il y aurait des mesures de normalisation assez faciles à mettre en place pour éviter que ce soit le cas.

Maxime Blanchette-Joncas: En concentrant les ressources dans trois grandes universités, soit celles de McGill, de Toronto et de la Colombie-Britannique, ne prive-t-on pas les universités régionales et francophones de leur capacité à remplir leur mission locale, au bénéfice des grandes universités anglophones qui visent surtout le prestige international?

Julien Larregue: Je ne pense pas que la dichotomie pertinente pour analyser la chose soit l'opposition entre universités francophones et universités anglophones, parce qu'on observe que les universités anglophones qui ne font pas partie de ce groupe d'universités prestigieuses sont tout aussi désavantagées que les universités francophones. D'ailleurs, de grandes universités, comme l'Université de Montréal, sont très performantes quant au nombre de subventions qu'elles obtiennent, si on veut considérer que le nombre de subventions obtenues est un indicateur de performance.

Cependant, il est certain qu'il y a des disparités importantes entre les grands centres urbains, où se trouvent ces universités, et les centres ruraux. Cela se répercute à la fois sur la capacité des professeurs d'avoir des subventions et sur tout l'écosystème universitaire, parce que qui dit moins de subventions dit moins de contrats pour des auxiliaires, pour des étudiants, pour des postdoctorants, etc.

Maxime Blanchette-Joncas: Ce que je veux dire, c'est que nous savons que 80 % du financement se concentre dans les 15 plus grandes universités, regroupées dans le réseau U15. Or 13 de ces 15 universités sont anglophones.

Est-ce exact de dire que, mathématiquement, les effets négatifs sont plus forts pour les universités francophones, qui sont moins représentées dans ce regroupement d'universités?

Julien Larregue: Non, ce n'est pas le cas, parce qu'il faut bien distinguer la langue de travail des universités de la langue des gens. Dans leur discipline, certains peuvent travailler en anglais ou en français. Cependant, dans la plupart des disciplines, notamment en sciences naturelles et physiques, les gens travaillent en anglais. Qu'ils soient francophones, lusophones ou hispanophones, ça ne compte pas. La langue de travail, c'est l'anglais.

Quand on analyse les données du CRSH, on voit que les universités francophones, donc au sens d'institutions, ne sont pas désavantagées par rapport aux universités anglophones. D'ailleurs, l'association U15 n'est pas forcément le regroupement le plus pertinent pour aborder cette question. L'Université du Québec à Montréal, entre autres, figure en bonne position au CRSH, parce qu'elle a une grande tradition en sciences humaines et sociales, même si c'est une université francophone publique qu'on pourrait considérer comme étant très loin d'une université comme McGill.

De plus, s'il est certain que les universités les plus prestigieuses sont anglophones, ça ne signifie pas que la dichotomie entre les universités francophones et anglophones permet de comprendre les disparités qui se produisent ou qui se reproduisent.

Maxime Blanchette-Joncas: Vous recommandez que les organismes publient non seulement la liste des projets financés, mais aussi la liste de ceux qui ont été refusés, ce que vous appelez le chiffre gris. Dans plusieurs pays européens, les agences publient toutes les données, y compris celles des projets refusés.

Pourquoi cette transparence est-elle essentielle pour comprendre les inégalités structurelles dans le système de financement?

Julien Larregue: C'est une question extrêmement importante, que je développe dans le mémoire que je vous ai soumis.

Sans savoir quelles personnes ont postulé, il est impossible, d'un point de vue strictement statistique et scientifique, de savoir quels facteurs influent sur les probabilités de financement. Par exemple, pour répondre aux questions que vous me posez, je serais incapable de vous dire si les gens de l'Université de Toronto ont plus de chances d'avoir des subventions que les gens de l'UQAM. Je ne

pourrais pas vous répondre parce que, si je ne sais pas qui a postulé, je ne pourrai pas vous dire comment on en arrive à la liste finale des subventions. Si on ne peut pas comparer le nombre de personnes d'une telle université qui ont demandé une subvention au départ avec le nombre de personnes de la même université qui ont été sélectionnées à la fin, je ne pourrai pas vous dire si elles bénéficient ou non d'un effet de prestige.

[Traduction]

La présidente: Je suis désolée de vous interrompre. Le temps est écoulé. Vous aurez peut-être l'occasion de poursuivre au deuxième tour.

Nous allons commencer notre deuxième tour avec Mme DeRidder.

Vous avez cinq minutes. À vous la parole.

Kelly DeRidder (Kitchener-Centre, PCC): Je vous remercie d'être ici aujourd'hui.

Monsieur Horsman, vous venez de Laurier, qui se trouve dans ma collectivité. Je suis la députée de Kitchener-Centre. Soyez le bienvenu. L'une de mes questions s'adressera à vous.

Je vais commencer par citer directement une conversation que vous avez eue avec un collègue:

« Vous devriez cesser de parler d'EDI », m'a suggéré mon collègue pendant le dîner. « Vous avez une famille », a-t-il ajouté. « Pensez à vos enfants », m'a-t-il imploré.

Je dois admettre que mon cœur s'est mis à battre plus vite, car c'est comme s'il me disait: « Belle petite famille que vous avez là; ce serait dommage que vous ne puissiez plus subvenir à ses besoins. »

Je dois vous avouer que mon poulx s'accélère rien qu'à l'idée de devoir choisir entre la liberté d'expression et la capacité de subvenir aux besoins de ma famille. Cette tension, conjuguée aux mesures incitatives en matière d'EDI, favorise une culture administrative qui privilégie le financement à visée politique plutôt que la protection de la recherche universitaire fondée sur l'ouverture. Vous soutenez que la science s'épanouit lorsque les scientifiques sont guidés par des données probantes et motivés par la curiosité.

La communauté scientifique canadienne s'épanouit-elle actuellement alors que des pressions personnelles et politiques s'exercent sur les chercheurs pour qu'ils se conforment à ces idéologies, au lieu de favoriser une véritable liberté d'expression démocratique dans le milieu universitaire?

• (1245)

Geoff Horsman: Non, je ne pense pas que la communauté scientifique canadienne soit en état de s'épanouir. Le problème ne vient pas uniquement des initiatives en matière d'EDI, mais aussi la politisation des sciences de manière globale.

Comme je l'ai dit, si vous n'êtes pas libre de parler, cela a un impact. Cela découle de la culture scientifique, de sorte que les chercheurs se montrent de plus en plus frileux. Les chercheurs prennent de moins en moins de risques, certains demeurent sur le pilote automatique et se contentent de produire des travaux édulcorés pour ne pas faire de vagues. Voilà donc ce qu'est en train de devenir la culture scientifique ici, au Canada.

Kelly DeRidder: Je suis d'accord. Merci.

Voilà qui me permet de faire le lien vers une question pour M. Kambhampati.

Vous êtes un scientifique canadien primé, mais pourtant, on vous a refusé des subventions du gouvernement fédéral en raison de supposés manquements en matière d'EDI. Vos travaux explorent la science laser de pointe, un domaine qui englobe tout, des télécommunications à la médecine, et vous croyez que le Canada pourrait devenir un chef de file mondial dans ce domaine. Votre demande présentée au Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, le CRSNG, a été rejetée parce que le conseil a déclaré que les considérations relatives à l'équité, à la diversité et à l'inclusion dans la demande avaient été jugées insuffisantes.

Lorsque nous ne nous concentrons pas sur la recherche elle-même, la recherche de pointe comme celle à laquelle vous travaillez dans votre installation, dans laquelle le Canada pourrait devenir un chef de file et que nous nous concentrons plutôt sur la diversité, l'équité et l'inclusion, quelles en sont les répercussions économiques, en particulier dans les centres technologiques dans des endroits comme Kitchener, d'où je suis originaire?

Patanjali Kambhampati: C'est une excellente question.

Je suis ravi que vous posiez cette question, car on croit souvent à tort que vous financez la science comme vous financez l'éducation, et que cela rend les gens heureux et agréables et d'autres bonnes choses, et que tout le monde se sente bien dans sa peau comme à la maternelle, mais non.

La science est le moteur du progrès économique, d'abord et avant tout. C'est tout à fait vrai. Il n'y a pas de progrès économique sans la science. Autrement, nous ne faisons que chercher de l'or ou du charbon. C'est pourquoi nous pouvons avoir des ordinateurs quantiques. C'est pourquoi nous avons le chiffrement. C'est pourquoi nous avons des appareils d'IRM. C'est à cause de la science.

Si nous arrêtons ce progrès en donnant des ressources à des personnes moins qualifiées, il est absolument vrai que lorsque vous utilisez la diversité, l'équité et l'inclusion, vous faites de la discrimination. Vous faites de la discrimination et vous suivez les traces du racisme intellectuel de la Grande-Bretagne dans les années 1880, qui était en fait très populaire en anthropologie. Mon collègue le sait peut-être. À cette époque, vous pouviez obtenir un poste permanent en racisme. Maintenant, vous pouvez obtenir un poste permanent en DEI. C'est la même chose.

C'est comme dans le communisme, où on politise la science à un point tel que les Ukrainiens se sont affamés et cannibalisés les uns les autres parce qu'ils ne croyaient pas à la génétique capitaliste.

Le coût d'opportunité est astronomique. Le Canada était un chef de file. L'un de mes héros ici est Dwayne Miller, de l'Université de Toronto. Il était un leader. Il est presque à l'âge de la retraite. Il sera en colère si je dis cela. Je veux suivre ses traces. Il a été ma source d'inspiration. Est-ce que je me soucie du fait qu'il vienne de l'Inde ou de la Chine? En fait, il vient du Manitoba, mais, vous savez, ce n'est pas grave.

• (1250)

La présidente: Je vous remercie.

Nous passons maintenant à M. Noormohamed, pour cinq minutes.

Allez-y, monsieur Noormohamed.

Taleeb Noormohamed (Vancouver Granville, Lib.): Merci, madame la présidente.

Cette conversation a été très intéressante à bien des égards.

J'ai passé la plus grande partie de ma vie à essayer de faire en sorte d'être choisie pour des choses et élue pour des choses en fonction du mérite et non de l'endroit où mes parents sont nés, de la couleur de ma peau ou de la langue que je peux parler à la maison, et il est vraiment important que nous encadrions la conversation de manière à rappeler aux gens que la pensée initiale entourant l'équité, la diversité et l'inclusion était que nous allions nous assurer d'obtenir la crème de la crème. À cet égard, nous nous sommes assurés qu'il s'agissait de personnes qui reflétaient la diversité du pays. Il ne s'agit pas d'embaucher des gens ou de nommer quelqu'un à un poste parce qu'il a coché une case.

J'aimerais commencer par M. Horsman. À votre avis, est-il possible que certains de vos collègues aient été embauchés en raison de politiques EDI ?

Geoff Horsman: Je ne pense pas. À ma connaissance, il n'y a pas d'embauches issues de la diversité en ce moment. Nous en avons embauché, mais dans mon ministère ou dans ma région, je ne suis pas au courant.

Taleeb Noormohamed: Je veux m'assurer de ne pas vous faire dire ce que vous n'avez pas dit. Diriez-vous que l'application de la politique en matière d'équité, de diversité et d'inclusion a fait en sorte que des personnes moins qualifiées ont été embauchées et que la recherche ait été moins bonne?

Geoff Horsman: Ce serait une conclusion logique.

Taleeb Noormohamed: Je vous ai demandé si c'était votre point de vue.

Geoff Horsman: Oui, si vous excluez, si vous réduisez le bassin de postulants, alors nécessairement...

Taleeb Noormohamed: Je vous demande si vous avez vu des personnes issues de la diversité embauchées autour de vous ou dans le monde dans lequel vous évoluez produire des bourses moins bonnes et, le cas échéant, pouvez-vous me donner un exemple?

Geoff Horsman: Non. Je ne sais pas. Je ne peux pas vous donner d'exemple.

Taleeb Noormohamed: Une chose qui me préoccupe beaucoup, c'est que nous ne devrions pas nous mettre dans une situation où quelqu'un devrait supposer ou penser que moins de bonnes recherches sont effectuées et que la science est en quelque sorte diminuée parce que des personnes qui reflètent la diversité des communautés ou des populations sont embauchées. Diriez-vous que c'est ce qui se passe?

Geoff Horsman: Oui, si l'embauche n'est pas fondée sur le mérite. N'est-ce pas exact? Si vous devez embaucher...

Taleeb Noormohamed: Vous venez de me dire, monsieur, que vous n'avez pas vu d'exemples où la qualité du travail a été réduite en raison de politiques EDI, alors c'est ce que j'essaie de comprendre.

Geoff Horsman: Je suis désolé. Pourriez-vous formuler votre question de manière plus précise?

Taleeb Noormohamed: Vous venez de dire que...

La présidente: Une personne à la fois, s'il vous plaît.

Taleeb Noormohamed: ... vous n'avez pas vu d'exemples où la qualité de la recherche est moins bonne en raison de soi-disant embauches issues de la diversité, mais vous dites ensuite que les bourses d'études sont réduites, alors je suppose que je suis curieux de savoir comment vous conciliez ce paradoxe.

Geoff Horsman: Comme je l'ai expliqué, la réduction d'un bassin de postulants a des conséquences réelles. C'est une question de statistique. Si vous avez accès à un bassin de 100 postulants, vous avez 100 fois plus de chances de trouver un bon candidat que si votre bassin ne compte qu'un seul postulant. C'est logique, il s'agit d'une évidence.

Taleeb Noormohamed: Je vais donc revenir à ma question initiale. Le problème découle-t-il du principe même de l'EDI, ou de son application dans le contexte actuel?

Geoff Horsman: Je veux dire, le principe...

Taleeb Noormohamed: Le principe voulant qu'on élargisse le plus possible le bassin pour que les personnes les plus qualifiées posent leur candidature est problématique.

Geoff Horsman: Non. J'aime cela, mais ce n'est pas cela, l'équité, la diversité et l'inclusion.

Taleeb Noormohamed: C'était l'intention des politiques EDI dans son cadre actuel.

Geoff Horsman: Je ne sais pas si cela était réellement l'intention à l'origine.

Taleeb Noormohamed: L'Université Northwestern a réalisé une étude sur 90 études menées dans divers pays qui ont porté sur 174 000 candidats universitaires à des emplois et à des postes de professeur dans divers pays occidentaux. Lorsque des noms de personnes racisées ou des critères permettant d'évaluer la diversité ont été intégrés aux demandes, les candidats de couleur ont dû postuler à 50 % plus d'emplois, à compétences égales, que les populations non diversifiées. Lorsque les noms ont été modifiés, le tout s'est égalisé, en ce sens que les personnes de couleur ont été rappelées au même rythme que les personnes dont les noms n'étaient pas racisés. Pensez-vous que c'est une préoccupation sur laquelle nous devrions nous pencher?

Geoff Horsman: Bien sûr. Je suppose. Je n'ai pas vu cette étude, mais je dirai que...

• (1255)

Taleeb Noormohamed: Je peux vous la faire parvenir.

Geoff Horsman: Bien sûr, mais je sais que des études comme celle-ci... Il y en a une très célèbre concernant les candidats à un poste de technicien de laboratoire, dans laquelle ils ont utilisé différents noms. Je pense qu'il s'agissait dans ce cas d'une comparaison entre les femmes et les hommes, et ils ont montré ou affirmé montrer que les femmes étaient victimes de discrimination.

La présidente: Merci. Le temps est écoulé.

Nous passons maintenant à M. Blanchette-Joncas pendant deux minutes et demie. Allez-y, s'il vous plaît.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Merci, madame la présidente.

Professeur Horsman, dans un article que vous avez publié en date du 11 septembre, vous rappelez que 55 % des postes de titulaires de chaire de recherche sont désormais inaccessibles aux hommes blancs, alors que la cible fédérale de 22 % de chercheurs racialisés est déjà dépassée, puisqu'on est à 33 %.

Pourquoi continuons-nous de nous baser sur des critères externes à la science pour recruter des titulaires de chaire de recherche, postes prestigieux et importants dans notre système de recherche?

[Traduction]

Geoff Horsman: Il est certain que le Programme des chaires de recherche du Canada dont vous parlez a... Certaines tables ont des quotas fondés sur la race, le sexe et toute une série de facteurs différents, et il ne semble vraiment pas y avoir de frein à ce processus.

Dans le cas que vous avez mentionné, je crois que la cible, d'ici 2029, était de 22 % de personnes racisées, soit des personnes non blanches. Le pourcentage se situe actuellement à 32 %, je crois. Il y a un an ou deux, il était peut-être de 29 %. Il ne fait qu'augmenter, et je vois encore des postes qui excluent les hommes blancs. Vous avez des chances d'être accepté si vous revendiquez une différence sexuelle ou une identité queer, mais en réalité, cette exclusion discriminatoire se poursuit.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Je vous remercie de confirmer tout cela.

Professeur Kambhampati, votre cas a été très médiatisé. Vous avez été victime des politiques d'équité, de diversité et d'inclusion, pourtant censées améliorer l'inclusion et la diversité. Vous vous êtes vu refuser un financement parce que votre équipe de recherche n'était pas assez diversifiée.

Pensez-vous que les membres de votre équipe sont moins excellents parce qu'ils ne répondent pas assez à des critères de diversité?

[Traduction]

Patanjali Kambhampati: Je suis heureux de répondre à cette question et je vous remercie de la poser.

De façon générale, je peux dire avec une certitude absolue que la pratique de l'EDI détruit la science. Elle n'empire pas un peu les choses; elle détruit les compétences et le potentiel, car on prive les plus compétents de postes pour les donner aux moins compétents ou aux incompetents.

Dans le sport, on ne donne jamais un poste en fonction de l'EDI, parce qu'on va perdre le match. Le match que nous voulons remporter ici, c'est de faire avancer la civilisation humaine grâce à la science, et il faut les meilleurs et les plus déterminés pour y arriver.

Ma meilleure doctorante était une femme blanche de la Suisse, une mini-moi. Elle est suisse, mais cela n'a pas d'importance. Elle était la meilleure, et elle enseigne maintenant en Allemagne. J'ai aussi vu des femmes obtenir des postes pour lesquels aucun homme ne pouvait postuler, et elles sont manifestement moins qualifiées. Elles ont une permanence et tout le reste, même si elles sont manifestement moins qualifiées.

La présidente: Je suis désolée de vous interrompre. Le temps est écoulé.

Nous allons maintenant accorder deux minutes aux conservateurs et deux minutes aux libéraux. Nous allons commencer par M. Mahal.

Monsieur Mahal, vous avez la parole.

Jagsharan Singh Mahal (Edmonton-Sud-Est, PCC): Merci, madame la présidente.

J'aimerais commencer par M. Kambhampati. Comme le temps file, je vais m'en tenir à l'essentiel. Vous avez mentionné plus tôt dans votre témoignage que la recherche et la découverte s'en trouvent diminuées lorsque la science est politisée. C'est essentiellement ce que vous avez dit. Ma question est la suivante: nous dirigeons-nous vers un régime socialiste en raison des exigences obligatoires d'EDI mises de l'avant par les politiciens de gauche? Quels sont les dangers de cette tendance?

Patanjali Kambhampati: Ce que vous avez dit est tout à fait vrai. Votre résumé est tout à fait exact. Les idéologues de gauche qui représentent peut-être 10 % de la population — alors que 90 % ne sont pas d'accord — exercent en effet une mainmise institutionnelle. La plupart des gens ne sont pas d'accord, et pas seulement des conservateurs, mais probablement aussi des libéraux et des centristes. La plupart des scientifiques ne sont pas d'accord, comme moi ou M. Horsman, mais ils ne veulent rien dire. Ils ont peur de s'exprimer par crainte de perdre leur financement.

Je ne sais pas si j'ai répondu à votre question, mais je dirais que ces programmes démoralisent essentiellement tout le monde. Les enfants disent: « Je ne peux pas aller en science ». Mes fils disent: « Je ne peux pas m'inscrire en science parce qu'on n'accepte que les femmes ». Ils étudient à McGill.

• (1300)

Jagsharan Singh Mahal: Tous les témoins nous ont dit que l'EDI, en principe, visait à obtenir des résultats différents. Si l'EDI n'atteint pas les résultats escomptés, devrait-on y mettre un terme, selon vous?

Patanjali Kambhampati: Absolument. Comme l'a dit un jour le grand économiste Milton Friedman, on ne juge pas une politique à ses intentions, mais à ses résultats. Vous, les politiciens, avez le pouvoir d'apporter des changements. C'est ainsi que fonctionne la démocratie. C'est ainsi que fonctionne la gestion de projet. C'est ainsi que fonctionne la science. On reçoit de l'information et on change d'avis.

La présidente: Merci.

Nous allons maintenant terminer avec Mme McKelvie.

Madame McKelvie, vous avez la parole pendant deux minutes.

Jennifer McKelvie (Ajax, Lib.): Merci, madame la présidente.

Monsieur Horsman, si une organisation reconnaît la composition riche et diversifiée de la population canadienne et la contribution des différentes communautés à notre histoire et au mode de vie des Canadiens, est-ce un problème?

Goeff Horsman: Je ne comprends pas vraiment ce que signifie: « reconnaître la composition riche... ».

Jennifer McKelvie: Si l'organisation a comme valeur d'embrasser la diversité, est-ce un problème?

Goeff Horsman: Si nous parlons d'une université, je pense que oui. Une université devrait avoir un mandat très clairement défini, c'est-à-dire développer le savoir et rechercher la vérité. Pourquoi faut-il embrasser la reconnaissance politique des différents groupes ethniques au pays? Je ne pense pas que ce soit particulièrement important de le faire pour une université, et comme nous pouvons le voir, cela peut nous éloigner de notre mission.

Jennifer McKelvie: Monsieur Kambhampati, qu'en pensez-vous?

Patanjali Kambhampati: En fait, j'ai préparé une réponse, parce que je m'attendais à cette question, et c'est une excellente question.

Mon troisième point, et dernier, est qu'il faut mettre fin à l'ingénierie sociale dans la science. La science n'est pas du militantisme. Les scientifiques sont formés pour tester des hypothèses et faire des découvertes, et non pour redistribuer les privilèges. Quant à savoir si cela devrait se faire, c'est une autre question. Nous ne sommes pas communistes, n'est-ce pas? Imposer à la recherche des prescriptions idéologiques détourne l'attention des découvertes et érode la confiance du public. Quand la science est libre de contraintes, c'est toute l'humanité qui en profite, et ces avantages profiteront naturellement à tout le monde.

Jennifer McKelvie: Seriez-vous surpris, l'un ou l'autre, d'apprendre que la constitution du Parti conservateur reconnaît la composition riche et diversifiée de la population canadienne et la contribution des différentes communautés à notre histoire et au mode de vie des Canadiens?

Patanjali Kambhampati: Est-ce que cela me surprendrait?

Pas du tout, parce qu'en politique, on peut parler de diversité, comme dans l'enseignement, et sans doute aussi dans les services de police, parce qu'on interagit avec des humains, mais pas en science. Il se peut que certains le fassent, mais pas moi. Dans mon domaine, les interactions se font avec des machines. Les femmes interagissent avec des machines. Tout le monde. Nous sommes là pour faire notre travail.

Jennifer McKelvie: Dans le domaine des sciences sociales, y a-t-il des interactions avec les humains?

La présidente: Votre temps est écoulé.

Je remercie les témoins d'avoir comparu devant le Comité. Si vous souhaitez porter quelque chose à l'attention du Comité que vous n'avez pas pu faire aujourd'hui, vous pouvez le faire par écrit.

Oui, monsieur Baldinelli, allez-y.

Tony Baldinelli: Merci, madame la présidente.

J'ai une brève question à poser au greffier sur les invitations faites aux trois conseils. Je crois comprendre qu'ils ont été invités lors de la dernière législature et que des problèmes techniques les ont empêchés de comparaître. Je me demandais si les membres des trois conseils ont accepté de venir et si nous pouvons les inscrire à l'horaire. En fait, nous avons plus de témoins et nous pourrions prolonger les audiences si telle était la volonté du Comité.

La présidente: Ils ont été invités et ont accepté de comparaître le 1^{er} octobre. C'est donc prévu pour le 1^{er} octobre.

Sur ce, plaît-il au Comité de lever la séance?

Des députés: D'accord.

La présidente: La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>